



des Archives en France

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2014

des
Archives
en France **2014**

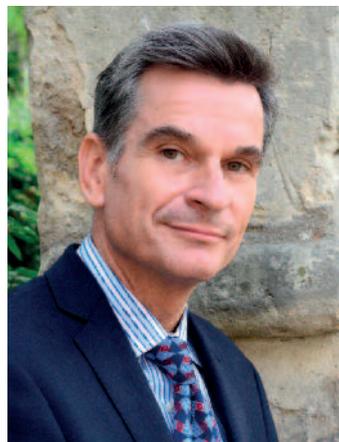
L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES



Hôtel de Fontenay (façade nord), siège du Service interministériel des Archives de France

Introduction

Cent ans après... Les rappels de la Grande Guerre se sont succédé tout au long de l'année 2014, rencontrant un vaste succès populaire. Pour répondre aux attentes manifestées par nos concitoyens, le réseau des Archives s'est mobilisé sans faillir, et les chiffres clés de l'année en sont un témoin éloquent : hausse du nombre de lecteurs et de séances de travail dans les archives municipales, hausse du nombre de demandes de recherches par correspondance, hausse de la fréquentation générale des services municipaux et départementaux, grâce notamment à une intense politique d'expositions. En déployant toutes les facettes de l'action culturelle, les Archives ont montré la place qu'elles tenaient dans le paysage culturel de la France : conservatoire de notre mémoire, elles savent en assurer la connaissance en direction de tous les publics.



L'inauguration du Grand Mémorial par le Président de la République, le 11 novembre 2014, a constitué un point d'orgue de cette année de commémoration. Point d'orgue qui est aussi un point de départ, puisqu'il doit nous inciter à poursuivre cet effort. À nous de fidéliser ces publics qui ont découvert pour la première fois l'univers des archives, et à nous d'achever aussi le Grand Mémorial : nous souhaitons qu'il intègre, d'ici à 2018, la totalité des bases de registres matricules conservés dans les départements français.

L'année 2014 a vu se concrétiser aussi deux grands projets annoncés en 2013 : le projet VITAM de plate-forme d'archivage électronique de l'État, qui a pris son essor grâce à une subvention très importante obtenue dans le cadre du plan des investissements d'avenir, et le projet de portail national d'accès aux Archives de France, le futur « Francearchives.fr », qui devrait être opérationnel dans les prochaines années. Les Archives de France se sont également efforcées d'améliorer la qualité du service rendu au réseau des Archives, et de le faire savoir : c'est le rôle de la lettre mensuelle d'information en ligne « *Archives en France* », et des deux « carnets de recherches », qui suivent au plus près l'actualité juridique et archivistique. En parallèle, l'achèvement de la grande enquête sur les publics des Archives et le lancement de l'analyse des sites Internet d'Archives départementales apporteront dans les années à venir de précieux éléments de connaissance pour mieux orienter notre politique.

Revenons pour finir au cœur de notre métier : la collecte et le travail sur les fonds. L'année 2014 restera celle de l'entrée de deux grands ensembles d'Ancien Régime dans les collections publiques : le fonds du collège de Juilly, déposé par l'Oratoire de France en septembre, et le fonds Turgot, l'un des plus grands fonds de famille ministérielle encore en mains privées, acquis au profit des Archives nationales grâce à un mécénat exceptionnel de la Banque de France. Je forme le vœu que la mise à disposition du public de ces deux fonds contribue au renouvellement de la recherche historique, tant en histoire éducative qu'en histoire économique et politique, et qu'elle suscite d'autres entrées aussi prestigieuses.

Les pages qui suivent, à travers leurs différents chapitres, vous rappelleront comme chaque année l'ensemble des activités de notre réseau. À vous tous qui le faites vivre chaque jour, j'adresse mes plus sincères remerciements et l'expression de mes plus vifs encouragements.



Hervé LEMOINE
directeur, chargé des Archives de France



Chiffres clés 2014

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Total
Nombre de services ayant répondu	3	23	99	460	585
Moyens en personnel					
Personnel État (équivalent temps plein)	554	–	257	–	811
Personnel territorial (équivalent temps plein)	–	85	2 794	1 475	4 354
Accroissement des fonds					
Accroissement annuel (kml)	21,28	5,68	54,22	25,16	106,34
• Archives publiques (kml)	18,9	5,59	49,52	23,13	97,14
• Archives privées (kml)	2,38	0,09	4,7	2,03	9,2
Métrage linéaire conservé (kml)	431,02	118,3	2 532	738,1	3819,42
Action culturelle et scientifique					
Lecteurs	14 864	1 210	103 542	63 054	182 670
Séances de travail	45 364	328	335 521	105 464	486 677
Articles communiqués	144 715	10 317	1 601 283	460 250	2 216 565
Recherches par correspondance	13 952	72	137 649	85 915	237 588
Expositions	10	4	295	352	661
Fréquentation totale du service	145 580	1 742	1 196 318	688 954	2 032 594
Sites Internet					
Documents (textuels et iconographiques) numérisés	13 156 776	192 747	432 969 419	24 874 408	471 193 350
Documents (textuels et iconographiques) mis en ligne	12 956 776	117	344 622 183	12 441 781	370 020 857
Connexions sur les sites Internet	1 882 822	n.c.	51 488 397	3 669 718	57 040 937
Pages et images vues	29 454 746	n.c.	2 630 131 119	54 090 350	2 713 676 215



ARCHIVES

DEPARTEMENTALE

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
un service public ouvert à tous
patrimoine
mémoire
conservé pour le futur
partage

VAR
CONSEIL GENERAL

VAR
CONSEIL GENERAL

ARCHIVES

Le réseau des Archives en France

Le réseau des services publics d'archives

Année de commémoration de la Grande Guerre, 2014 s'est révélée une année féconde. Les participants au séminaire annuel, tenu à Roubaix (19-21 novembre), ont exploré le thème de l'image, de sa description et de sa diffusion. Aussi réussie que les précédentes, cette rencontre a en outre permis de redécouvrir le bâtiment et les activités du centre des Archives nationales du monde du travail. Réparties dans l'année, des journées d'études organisées par les Archives de France – sur le classement de la série R en mars, sur la réutilisation des données publiques en septembre, sur le traitement de l'image dans les archives en octobre – ont également offert au réseau des moments de réflexions et d'échanges.

Parmi les subventions accordées par les Archives de France, nombreux sont les renouvellements qui, d'année en année, permettent à des institutions depositaires d'archives privées de progresser dans le classement et la valorisation de leurs fonds. Trois projets nouveaux, cependant, ont été soutenus en 2014 : le lancement d'un état des fonds des archives ecclésiastiques à l'initiative de l'Association des archivistes de l'Église de France, dont la diffusion est attendue en 2016 ; la publication par les Archives nationales, prévue en 2015, d'un important dictionnaire des photographes du XIX^e siècle, d'après les fonds du Minutier central des notaires parisiens ; et enfin la mise en place du programme de recherche Sigilla, en partenariat avec l'université de Poitiers. Les Archives de France sont le principal financeur de ce programme, étalé sur plusieurs années, qui vise à recenser et à décrire, en collaboration avec le réseau des Archives, l'ensemble des sceaux français.



Séminaire des Archives de France à l'hôtel de ville de Roubaix, novembre 2014

Les moyens en budget et en personnel

Moyens budgétaires délégués aux DRAC pour les Archives

Les Archives de France répartissent chaque année dans les DRAC les moyens financiers mis à leur disposition par la loi de finance initiale. Les conseillers Archives assurent la gestion de ces crédits déconcentrés. Les crédits de fonctionnement soutiennent les acteurs des réseaux territoriaux (AD, AM, associations et sociétés savantes). Au total, 1,2 M€ ont contribué au financement d'opérations de restauration, de valorisation, de numérisation, mais aussi à l'édition de publications et à l'organisation de manifestations commémoratives.

Les crédits d'investissement représentent en 2014 une capacité d'engagement de 4,65 M€ et une capacité de paiement de 6,35 M€. Ce soutien en faveur des investissements des collectivités, principalement des aides à des projets de bâtiments, est en hausse par rapport à 2013.

Axe important de la politique des Archives de France, l'innovation a été encouragée au moyen de deux appels à projets : 13 dossiers ont été subventionnés dans le cadre de l'appel à projets « Encodage des instruments de recherche » pour un montant total de 130 000€, et 24 dossiers ont bénéficié d'un total de 444 000€ dans le cadre de l'appel à projet AD-ESSOR pour l'archivage numérique.

Moyens attribués aux services à compétence nationale

Les trois SCN des Archives nationales totalisent un budget de fonctionnement annuel de 10,17 M€, en hausse par rapport au budget de 2013 (9,66 M€). Ces services bénéficient également de crédits par l'intermédiaire de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), pour des travaux de rénovation des bâtiments.

Moyens en personnel dans les services d'archives départementales

En fin d'année 2014, 259 agents de l'État étaient mis à disposition des conseils généraux, à titre gratuit, pour les Archives départementales.

■ 145 conservateurs et conservateurs généraux du patrimoine. Le nombre de conservateurs généraux du patrimoine s'établit à 29.

■ 73 chargés d'études documentaires. Les postes vacants sont en hausse et représentent un quart de l'ensemble.

■ 41 secrétaires de documentation, soit 15,8 % du total des agents de l'État mis à disposition.

	Total	ETP	Conservateurs généraux	Conservateurs	Chargés d'études documentaires	Secrétaires de documentation
2010	272	260,2	21	121	72	56
2011	257	249,2	19	118	68	52
2012	262	254,8	26	111	77	48
2013	269	261,8	24	123	77	45
2014	259	254,5	29	116	73	41

Personnel de l'État en Archives départementales

L'inspection des Patrimoines – spécialités « Archives »

Les membres du « collège Archives » de l'inspection des Patrimoines ont pour principale mission de participer au contrôle scientifique et technique de l'ensemble des services publics d'archives. Ils ont, à ce titre, conduit en 2014 vingt-six missions d'inspection, qui ont porté sur quatorze services d'archives départementaux (Aisne, Alpes-de-Haute-Provence, Aude, Calvados, Corrèze, Loire-Atlantique, Lot, Lot-et-Garonne, Nord, Vienne, Vosges, Yonne, Territoire de Belfort, Yvelines), neuf services d'archives municipaux et communautaires (Caen, Châteauroux, Châtelleraut, Issoudun, Le Havre, Lille, Nantes, Poitiers, Versailles) ainsi que trois services d'archives régionales (Basse-Normandie, Pays de la Loire et Poitou-Charentes). S'y ajoute la mission d'expertise menée sur la mise en place d'un service unique d'archives dans la future collectivité territoriale de Martinique, ainsi que celle sur les Archives de Paris, effectuée conjointement avec l'inspection de la Ville.

Leur présence sur le terrain donne aux inspecteurs une large connaissance du réseau des archives, et leur expertise peut apporter un concours déterminant à l'action du Service interministériel des archives de France et, de manière générale, à la politique menée par la direction générale des Patrimoines.



Enjeux et perspectives d'évolution

Politique interministérielle des Archives

Dans le cadre des travaux du Comité interministériel aux Archives de France (CIAF) a été publié un *Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques*¹. En proposant de remettre l'archiviste au cœur du processus de sélection, cette publication fournit un cadre renouvelé à la politique de collecte des archives publiques. Pensé pour permettre l'évaluation d'archives sur support papier comme sur support électronique, ce cadre a été élaboré de façon collégiale avec des historiens et des statisticiens.

L'année 2014 a vu la publication d'un autre texte important : les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et structures intercommunales dans leurs domaines d'activité spécifiques². Elles viennent compléter l'instruction parue en 2009 pour les documents produits par les services communs à l'ensemble des collectivités territoriales et structures intercommunales. Le travail lancé en 2005, en collaboration avec un réseau dynamique d'archivistes territoriaux, trouve ici son achèvement.

Enfin, en mars 2014 est paru le vade-mecum « Autoriser la destruction de documents sur support papier après leur numérisation. Quels critères de décision ? »³. Ce vade-mecum dresse une liste de critères à examiner avant d'autoriser ou non la destruction de documents sur support papier ayant été numérisés dans le cadre d'un projet de dématérialisation. Il fait le lien entre cette problématique et le cadre réglementaire régissant la valeur probante de l'écrit électronique. Il s'inscrit dans le prolongement des préconisations de l'instruction sur les modalités de délivrance du visa d'élimination des documents papiers transférés sur support numérique ou micrographique⁴, et du *Guide des bonnes pratiques sur l'archivage électronique* de la direction interministérielle des Systèmes d'information et de communication (DISIC) publié en septembre 2012.

1. www.gouvernement.fr/cadre-methodologique-archives-france

2. DGP/SIAF/2014/006 du 22 septembre 2014

3. www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/7429

4. DITN/DPACI/RES/2005/001 du 14 janvier 2005

Les carnets de recherches du SIAF



Les Archives de France ont ouvert en 2014 deux carnets de recherches sur la plate-forme Hypothèses, qui fait partie du portail OpenEdition, porté par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo). Ceux-ci proposent des sujets de réflexion tant aux professionnels du secteur des archives qu'aux producteurs d'archives, lecteurs, étudiants, juristes, citoyens, journalistes, etc. « Modernisation et archives », le premier de ces carnets⁵, s'intéresse à la gestion de l'information au sens large, et notamment aux conséquences des évolutions administratives et technologiques sur la collecte et le traitement des archives contemporaines.

« Droit(s) des archives », le deuxième carnet⁶, est dédié aux questions de droit applicable aux archives, spécialement dans le domaine de la communicabilité des archives publiques ou encore des enjeux juridiques de la valorisation des archives.

Les missions des Archives de France contrôlent plus de 300 opérateurs de l'État. 180 d'entre eux ont fait l'objet d'une action spécifique en 2014 (inspection, audit, conseil, aide à la préparation de versements aux Archives nationales). Le bureau des missions et de la coordination interministérielle s'efforce de promouvoir la constitution de réseaux professionnels, en organisant notamment les journées annuelles des archivistes des opérateurs de l'État, qui rencontrent un succès croissant : plus de 250 personnes ont participé aux journées des 23 et 24 octobre 2014, dont le thème était « Auditer et évaluer les archives ».

L'archivage numérique, un projet d'envergure nationale : VITAM

Le programme interministériel VITAM

Lancé officiellement le 9 mars 2015 par M^{me} Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, par M. Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, le programme VITAM est porté par les ministères de la Culture, des Affaires étrangères et de la Défense. Il repose sur la collaboration étroite entre professionnels des archives et informaticiens au sein d'une équipe interministérielle pilotée par la direction interministérielle des Systèmes d'information et de communication (DISIC). Le Comité interministériel aux Archives de France (CIAF) assure le pilotage stratégique du programme en termes de métier et de grands objectifs.

Le programme vise la conception, la réalisation et la maintenance mutualisées d'un logiciel d'archivage électronique réutilisable dans différents contextes (archivage intermédiaire et définitif). L'outil sera développé en *open source* et dans une logique d'interfaçage avec les logiciels de production d'archives électroniques, les logiciels de gestion d'archives et les solutions d'hébergement et de stockage. Il devra prendre en charge de grosses volumétries et des ressources hétérogènes (données et métadonnées), ce qui explique le choix des technologies *big data*. Le calendrier s'étalera, par itérations successives, entre mi-2016 et mi-2019.

Parallèlement, les trois ministères porteurs structurent leurs projets d'implémentation de la solution (Adamant au ministère de la Culture pour les Archives nationales, Saphir au ministère des Affaires étrangères et Garde v2/ArchiPél pour le ministère de la Défense). Chacun des trois partenaires pourra toutefois adapter les fonctionnalités de la brique logicielle à des besoins spécifiques qui ne pourraient pas être mutualisés. La réalisation du logiciel est financée à hauteur de 15 M€ environ dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA) « Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique ». Les trois ministères financent chacun leur intégration dans leurs environnements propres.

Les projets Adamant et AD-ESSOR

Le programme VITAM a, pour le ministère de la Culture, deux déclinaisons.

L'une concerne le développement d'une plate-forme d'archivage numérique définitif pour les Archives nationales (projet Adamant). Il s'agit de mettre en place une plate-forme d'archivage numérique fondée sur le logiciel VITAM, d'adapter le système d'information des Archives nationales actuellement en place (SIA) et d'assurer la reprise des données issues du programme CONSTANCE.

5. <https://siaf.hypotheses.org/>

6. <https://siafdroit.hypotheses.org/>

L'autre a pour nom AD-ESSOR et vise à encourager les collectivités territoriales à se confronter à l'archivage numérique et à y accélérer et systématiser le mouvement de déploiement de systèmes d'archivage électronique. Dès à présent, quarante-trois conseils généraux ont engagé des actions visant à mettre en place ou à déployer des plates-formes d'archivage électronique dans un contexte soit d'archivage intermédiaire, soit d'archivage définitif et, dans certains cas, recourant à des dispositifs de mutualisation.

Le projet AD-ESSOR dispose de deux leviers principaux :

- le soutien aux services par des appels à projets nationaux, dont le premier, lancé début 2014, a permis d'en sélectionner vingt-quatre ;
- des réunions régulières avec des services d'archives et leur direction informatique pour un suivi des projets en cours, retour d'expérience en commun ou l'aide à la mise en place de projets dans les services moins avancés en la matière.

AD-ESSOR est, en collaboration avec la direction de la diffusion et des partenariats du programme VITAM, le vecteur principal de dialogue entre Vitam et les collectivités.



Comité de direction du programme VITAM, le 9 mars 2015, avec MM. Jean-Séverin Lair, Thierry Mandon, secrétaire d'État pour la modernisation de l'action publique, Jacques Marzin, directeur de la DISIC, Vincent Berjot, directeur général des Patrimoines, Hervé Lemoine, directeur chargé des Archives de France, Thomas Van der Walle et Thomas Bernard.

Actualité juridique

La transposition en droit national et l'élaboration de plusieurs textes européens – directive sur la réutilisation des informations publiques, directive sur la restitution des biens culturels, règlement sur les données à caractère personnel – ont représenté l'essentiel de l'actualité juridique des Archives en 2014.

La nouvelle directive européenne sur la réutilisation des informations du secteur public, adoptée par l'Union européenne le 26 juin 2013, sera transposée durant l'hiver 2015-2016. Après concertation interministérielle, un projet de loi a été présenté en Conseil des ministres le 31 juillet 2015. À ce stade, tout en posant le principe général de la gratuité de la réutilisation, il autorise les bibliothèques, les musées et les services d'archives à déroger à ce principe pour les documents issus des opérations de numérisation.

Le règlement européen sur la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, lancé en 2012 et qui prévoyait, par défaut, un « droit à l'oubli numérique et à l'effacement », est toujours en chantier. En conséquence de l'engagement déterminé du Gouvernement français sur ce dossier et de la mobilisation de la société civile, la nécessité, pour les services d'archives, de pouvoir continuer à collecter, à traiter et à communiquer des archives nominatives, a cependant été entendue. Les textes – encore provisoires – adoptés par le Parlement européen le 12 mars 2014 et par le Conseil de l'Union le 15 juin 2015 prévoient désormais une exception archivistique.

Enfin, afin d'assurer une meilleure protection aux archives, le ministère de la Culture et de la Communication, sur proposition du Service interministériel des Archives de France, a saisi l'occasion de la transposition en droit national de la directive européenne du 15 mai 2014 sur la restitution des biens culturels pour clarifier la définition des Trésors nationaux en y incluant expressément les archives publiques (loi n° 2015-195 du 20 février 2015).

Construction du portail national Francearchives.fr et nouveaux développements pour le portail européen des Archives

Le futur portail national des Archives, inscrit dans les priorités de l'action gouvernementale pour le numérique, devra offrir au public une vision globale des archives en France. L'année 2014 a permis de définir les fonctionnalités attendues, de façon interministérielle (Culture, Défense, Affaires étrangères) et en mobilisant des représentants du réseau. Remplaçant l'actuel site des Archives de France, le portail devra à la fois reprendre les contenus existants et aider les internautes à s'orienter vers les services d'archives.

Le futur portail devra présenter le réseau, mettre en valeur des dossiers historiques, et permettre de rechercher dans les inventaires, en renvoyant vers les applications d'origine. La préfiguration réalisée en 2014 a permis de clarifier le périmètre attendu, mais les caractéristiques exactes du portail seront définies pendant la phase de réalisation. Il devra être un outil convivial et ouvert à tous les publics et pour une multitude d'âges.

Le portail devra favoriser le développement d'outils de recherche novateurs appuyés sur les technologies du web sémantique (identifiants pérennes, référentiels), dans un contexte où l'intérêt des internautes pour les archives ne cesse de croître.

Il pourra bénéficier en cela des développements créés pour le portail européen des Archives⁷. L'année 2014 a été marquée pour APEx par la mise en ligne d'une version améliorée intégrant l'EAC, dont le schéma européen a bénéficié de l'expertise française. La pérennité du projet a été garantie par sa transformation en fondation (*Archives Portal Europe Foundation*) ; l'acte fondateur en a été signé le 27 octobre 2014 par Karel Velle, directeur général des Archives de l'État en Belgique.

la Grande Collecte
Les documents numérisés sur la Grande Guerre

vos archives sont une part de l'histoire de France !

Le 11 novembre 2014 et en novembre 2014, à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la Mission du Centenaire, la Bibliothèque nationale de France et le Réseau des Archives de France se sont associés pour proposer aux Français de partager les documents historiques de la Grande Guerre (correspondances, journaux, photographies, objets) à des professionnels des archives, qui les ont sélectionnés en fonction de la valeur historique de ces documents, et leur ont donné des conseils pour leur conservation, des milliers de volontaires ont pu ainsi participer dans plus de cent cinquante services d'archives et de bibliothèques.

Un fortéage des documents les plus significatifs a été mis en ligne sur ce site.

Sélection

- CARTE POSTALE
- Correspondances
- Photographies
- Documents officiels
- Journaux intimes
- Dessins

Participez

Dans le cadre du mouvement de « sélection », nous pouvons et nous le souhaitons, compter sur les professionnels des archives et les bénévoles pour nous accompagner.

Sur le portail de documents diversifiés (et à l'appeler de l'histoire), nous avons, en collaboration avec les professionnels, un mouvement de sélection de documents, qui a permis de sélectionner les documents les plus significatifs et de leur donner un statut de « documents collectés ».

Le site des services d'archives départementales et municipales est en ligne sur le site www.archivesdefrance.gouv.fr.

Documents collectés

Un grand nombre d'histoires a été numérisé par les professionnels des archives et les bénévoles. Le portail de recherche collective vous permettra d'accéder à une partie de ces documents.

Conditions d'utilisation

Les documents numérisés sur le site la Grande Collecte ne sont pas tous des œuvres de droit de l'auteur. Il convient de contacter les services d'archives pour connaître les conditions d'utilisation de ces documents, dans le respect de la loi sur le droit de l'auteur.

la Grande Collecte est financé par le Ministère de la Culture, le Ministère de la Défense, le Ministère des Affaires étrangères, le Réseau des Archives de France, la Bibliothèque nationale de France, les Archives de France, les Archives départementales et municipales, les Archives de France à l'étranger, les Archives de France à l'étranger, les Archives de France à l'étranger, les Archives de France à l'étranger.

Les Archives de France ont œuvré à l'appropriation du portail européen par les services d'archives français en animant des ateliers en Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Île-de-France.

Le Grand Mémorial et les commémorations de la Première Guerre mondiale

1914-2014... Difficile en 2014 d'éviter le thème de la Grande Guerre ! L'ensemble du réseau s'est impliqué dans cette commémoration, qui a connu un succès multiforme. Au ministère de la Culture, les Archives de France ont assuré la coordination avec la Mission du Centenaire, tandis que, au niveau local, les Archives départementales ont été nombreuses à assurer le secrétariat des « comités du Centenaire ». Des partenariats de toute nature ont vu le jour : le site « Centenaire.org », animé par la Mission,

7. www.archivesportaleurope.net

fournis par les Archives départementales, tandis qu'une nouvelle édition de la « Grande Collecte » (14-15 novembre 2014), en lien avec la Mission du Centenaire et la Bibliothèque nationale de France, a souligné l'importance et la qualité des archives conservées dans les familles françaises depuis la guerre. Le site « lagrandecollecte.fr » offre un échantillon des documents collectés ; si les contributeurs ont été moins nombreux qu'en 2013, le nombre de fonds donnés aux Archives a augmenté, passant de près de 700 à 900. La Grande Collecte a attiré aux Archives un public peu habitué : ici et là, des cérémonies de remerciement, parfois en présence des autorités du département, ont permis d'établir des liens forts avec ces nouveaux interlocuteurs. L'opération a donc été un succès, tant pour la notoriété médiatique des Archives que pour l'accroissement des collections publiques.

Les Archives de France ont aussi encouragé la recherche scientifique autour de la Grande Guerre. Outre la publication du guide de recherches *Archives de la Grande Guerre* (voir plus loin, p. 35), elles ont organisé avec les Archives départementales de la Marne un colloque, tenu à Reims du 1^{er} au 3 octobre, intitulé « Le soldat et la mort dans la Grande Guerre ». Sur ce thème, qui illustre le rapport de la société française à la Grande Guerre, des universitaires, des conservateurs et des archéologues de France, de Grande-Bretagne et de Belgique ont confronté leurs connaissances, en présence d'un public nombreux et assidu. Les actes du colloque seront publiés à l'automne 2015 aux Presses universitaires de Rennes.



Cependant, le projet phare de l'année 2014 demeure le Grand Mémorial. Pour permettre aux Français, qui comptent parmi leurs ancêtres un ou plusieurs combattants de la Grande Guerre, d'en retrouver la trace, les Archives de France ont voulu créer un point d'entrée unique aux registres numérisés et indexés par les services départementaux. Basé sur la technologie du moteur de recherche « Généalogie », le Grand Mémorial est accessible sur le site www.culture.fr. Inauguré au palais de l'Élysée par le Président de la République le 11 novembre 2014, le Grand Mémorial intègre alors dix-neuf bases : les registres matricules de dix-sept départements, ceux que conservent les Archives nationales d'outre-mer (notamment pour l'Algérie, l'Indochine, Madagascar ou La Réunion), ainsi que les Morts pour la France, le ministère de la Défense étant partenaire de l'opération ; soit plus d'un million de matricules de soldats. Le Grand Mémorial est appelé à s'enrichir au fur et à mesure de l'indexation des registres matricules par les Archives départementales – l'objectif étant de couvrir la France entière en 2018 – et offrira ainsi un accès aisé à une source généalogique, mémorielle et scientifique de premier ordre.

www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial

Enrichissement et traitement des fonds

Contrôle et collecte

Accroissement des fonds dans les services départementaux d'archives

En 2014⁸, l'accroissement des fonds publics est en légère augmentation (500 ml contre 444 en 2013 en moyenne). Le nombre de services accueillant plus d'un kilomètre d'archives dans l'année est également en augmentation, mais ne recoupe que partiellement la liste de 2013, ce qui confirme qu'une partie de l'accroissement est dû à un effet de reprise après l'ouverture d'un nouveau bâtiment. De larges opérations d'élimination ont permis à sept services d'avoir un accroissement négatif (Aveyron, Charente-Maritime, Loiret, Lozère, Meurthe-et-Moselle, Pyrénées-Orientales, Essonne).

Le nombre de services ayant collecté des archives électroniques est pratiquement stable (neuf en 2014⁹ contre sept en 2013), mais le nombre total de giga octets augmente sensiblement (263 Go contre 17,9 en 2013) : la collecte des archives numériques commence donc lentement mais sûrement à prendre de l'ampleur. Les données collectées ne proviennent plus majoritairement des services du conseil général, mais sont d'origine assez diversifiée (conseil général, cabinet du préfet, rectorat, CAO, INSEE).

Accroissement annuel et métrage linéaire conservé dans les services départementaux d'archives (2012-2014)

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2012	481	2 396 200 (96 services)
2013	478	2 425 085 (97 services)
2014	548	2 532 019 (99 services)

8. Treize en 2014 contre neuf en 2013 : Aisne, Bouches-du-Rhône, Finistère, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Marne, Nord, Bas-Rhin, Sarthe, Seine-Maritime, Var, Hauts-de-Seine

9. Doubs, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Lozère, Mayenne, Haute-Saône, Essonne et Val-de-Marne

Exercice du contrôle scientifique et technique (CST) de l'État au niveau départemental

Toutes formes d'entité juridiques confondues, ce sont 81 services qui en moyenne ont été vus ou inspectés par département, chiffre en accroissement par rapport à 2013 (72). Les services de l'État sont les plus concernés par ces actions, suivis par les communes, puis les autres collectivités territoriales.

Accroissement des fonds dans les services d'archives régionales

Après une chute de la participation des services d'archives régionales à l'enquête annuelle en 2010, on observe un retour progressif à une situation satisfaisante. La collecte reste néanmoins disparate. Les oscillations de la moyenne annuelle de fonds collectés rendent difficile toute conclusion.

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2012	265	84 009 (19 services)
2013	317	107 150 (21 services)
2014	245	118 257 (23 services)



Fonds Nicole Marith-Haviland (105J), entré aux Archives départementales de la Haute-Vienne en 2014.

Accroissement des fonds dans les services d'archives communales et intercommunales

L'accroissement concerne toujours majoritairement des archives publiques, mais quelques communes ont pu collecter de beaux fonds d'archives privées (neuf communes en recueillent plus de 50 ml).

	Accroissement annuel moyen (en ml)	Métrage linéaire conservé (en ml)
2012	46	618 177 (406 services)
2013	49	677 350 (446 services)
2014	54	738 100 (460 services)

Enfin, 41 centres de gestion proposant un service d'aide à l'archivage aux communes ont répondu à l'enquête annuelle (39 en 2013). Leur action touche un nombre toujours croissant de collectivités : 780 diagnostics (662 en 2013), 790 interventions (648 en 2013) et 434 opérations de maintenance dans des collectivités ayant déjà bénéficié d'une intervention antérieurement. Au total, les centres de gestion ont ainsi classé en moyenne plus de 500 ml chacun, alors même que leurs effectifs restent très réduits. Leur action est donc extrêmement positive pour les petites collectivités ne pouvant se doter d'un service d'archives.

Le réseau des missions

En 2014, le réseau des missions des Archives de France et services d'archives ministériels s'est fixé deux objectifs principaux : renforcer le contrôle scientifique et technique de l'État auprès des opérateurs nationaux et mettre en place, au sein de leurs ministères d'accueil, une stratégie d'archivage numérique, préalable indispensable au déploiement de la solution VITAM. Les agents des missions sont intervenus auprès de plus de 180 opérateurs nationaux pour préparer des versements d'archives historiques aux Archives nationales ou les aider à organiser au mieux leurs archives courantes et intermédiaires. Les missions ont accompagné la signature de nombreuses conventions de dépôt aux Archives départementales des archives historiques d'opérateurs nationaux délocalisés. Les journées annuelles des archivistes et correspondants archives des opérateurs, organisées au Conseil économique, social et environnemental en octobre 2014, ont réuni près de 250 participants, représentant 145 organismes producteurs d'archives publiques. Si le nombre d'archivistes de formation employés par les opérateurs est resté stable, on constate une forte hausse des sollicitations des missions des Archives par les opérateurs de l'État, indice d'un intérêt croissant pour la gestion de l'information.

En matière d'archivage électronique, plusieurs départements ministériels se sont engagés dans des démarches globales de maîtrise de l'information numérique. Les ministères de la Justice et de l'Environnement, du Développement durable et de l'Énergie ont mandaté leurs services d'archives pour conduire une étude sur l'archivage intermédiaire des données nativement numériques, devant déboucher à la rentrée 2015 sur un plan d'action, en articulation avec le programme VITAM. Les Archives de France ont financé cinq prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir le cycle de vie des données produites par certaines applications ministérielles, centralisées ou déployées dans les services déconcentrés, préparer le tiers-archivage de données intermédiaires, ou conduire d'autres études ponctuelles (macro-cartographie des applications stratégiques aux ministères en charge des Affaires sociales, archivage des comptes de messagerie des agents ayant quitté le ministère de la Culture). Une prestation conduite au ministère de l'Agriculture a permis d'affiner et d'enrichir la méthodologie d'évaluation des données applicatives à archiver, et de la rendre transposable chez la plupart des acteurs publics.



Magasins des Archives départementales de Maine-et-Loire

La prise en compte du risque amiante

Le renforcement de la législation en matière de protection des personnes face au risque d'exposition à l'amiante et la reconnaissance de pathologies professionnelles liées à l'inhalation de ce produit ont conduit le directeur, chargé des archives de France à créer un groupe de travail « amiante », issu du CHSCT archives qu'il préside. Réuni pour la première fois en janvier 2014, ce groupe de travail, composé de représentants des Archives de France, des Archives nationales, départementales et communales, d'un médecin de prévention, d'un inspecteur santé et sécurité au travail du ministère, d'un expert extérieur et des représentants des organisations syndicales, a été chargé d'élaborer une circulaire ministérielle.

Préalablement à l'élaboration de cette circulaire, les Archives de France ont adressé en mai 2014 un questionnaire au réseau des services publics d'archives pour établir un état des lieux. Les 233 réponses reçues ont révélé qu'environ 40 % des responsables des services d'archives disposaient d'un document unique d'exposition aux risques professionnels et savaient ce qu'est un DTA (document technique amiante), mais qu'une minorité d'entre eux établissait un diagnostic sanitaire lors de la collecte. Les résultats de cette enquête sont publiés sur le site Internet des Archives de France.

Il est ainsi apparu indispensable d'améliorer la prise en compte du risque d'exposition à l'amiante dans les services d'archives. Tel est l'objectif de la circulaire de la ministre de la Culture et de la Communication, publiée le 5 août 2015, première déclinaison de la circulaire-cadre de la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique du 28 juillet sur ce sujet. La circulaire relative au risque amiante dans les services d'archives sera complétée par un vade-mecum en cours d'élaboration.

Archivage numérique et collectivités territoriales

En 2014, sur 99 services départementaux d'archives, 86 ont mené des actions relatives à l'archivage numérique, allant de la sensibilisation à l'entrée en production d'un système d'archivage électronique (SAE). Dans les archives municipales, 180 services ont mené des actions d'archivage numérique, dont des projets de plates-formes d'archivage (notamment ceux entrant dans des dispositifs de mutualisation). Un nombre croissant de groupements de communes se sont engagés dans cette dynamique ainsi que seize services d'archives régionales.

Les éléments déclencheurs à l'origine d'une dynamique d'archivage numérique pouvant aller jusqu'à l'acquisition d'un SAE sont : la réinformatisation du service (réflexion sur l'ajout d'une brique d'archivage numérique au système d'information archivistique), la dématérialisation des flux (flux comptables, flux du contrôle de légalité des actes), le partenariat avec un groupement porteur de solutions d'archivage électronique, la surcharge des serveurs chez le producteur avec des volumétries telles que les solutions classiques de sauvegarde ne conviennent plus et les préconisations de la CNIL.

Assez souvent, les Archives départementales se positionnent sur l'archivage électronique intermédiaire des archives du département (via notamment des GED métiers ou transverses). Elles prennent *a minima* en charge dans leur SAE les archives numériques définitives suivant le périmètre défini par le code du patrimoine. Une grande partie de ces projets s'inscrit dans des dispositifs de mutualisation. Les exemples d'E-Megalis pour la Bretagne ou de la société publique locale X-DEMAT pour les départements de la région Champagne-Ardenne, l'Aisne et la Meuse décrivent combien la mise en commun de ressources pour les outils et services d'archivage électronique permet d'avancer sur ces sujets et de proposer une solution aux collectivités les plus modestes. Dans la plupart des projets, tous les services engagés dans un projet de SAE mutualisé s'appuyaient sur une mutualisation préalable de services d'administration électronique. Certaines collectivités, comme Brest Métropole Océane ou les membres du projet SAEM (système d'archivage électronique mutualisé) en Aquitaine, ont réalisé des développements qu'elles se proposent de partager avec l'ensemble de la communauté archivistique. Dans tous les cas, la participation de ces services à l'appel à projet AD-ESSOR a permis de renforcer la collaboration, indispensable, entre les archivistes et les informaticiens, de donner une visibilité aux questions d'archivage électronique auprès des décideurs et, surtout, d'articuler les notions d'archivage intermédiaire et définitif en lien avec les différents outils de gestion de l'information (application métier, GED, SAE). Il convient enfin de souligner que la nécessité d'une expertise de plus en plus forte s'affirme dans le réseau sur ces questions, qui relèvent largement de problématiques archivistiques.

Description archivistique

Traitement des fonds par les services d'archives publics

En 2014, 51 664 mètres linéaires (48 625 en 2013) ont été munis d'un instrument de recherche dans les 99 services départementaux d'archives ayant répondu à l'enquête annuelle, soit une moyenne de 522 mètres linéaires par service.

Les 460 services d'archives municipales et intercommunales ayant répondu à l'enquête ont décrit 32 911 mètres linéaires (27 407 ml en 2012), soit une moyenne de 72 ml par service. Pour les Archives régionales, ces chiffres sont de 4 561 ml, soit une moyenne de 228 ml.

Actions menées par les Archives de France

En 2014, les Archives de France ont examiné, pour visa scientifique et technique, 24 instruments de recherche, dont 16 étaient structurés en XML/EAD et destinés à une publication en ligne.

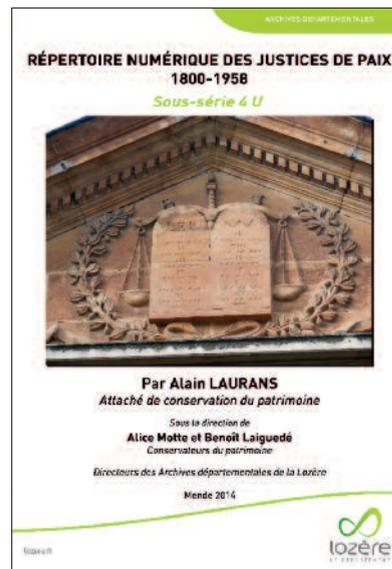
La participation des Archives de France au programme d'harmonisation de la production des données culturelles du ministère de la Culture et de la Communication (programme HADOC) s'est poursuivie, avec d'une part le déploiement d'une nouvelle version de l'outil GINCO de création et de gestion des vocabulaires scientifiques et techniques du ministère de la Culture, d'autre part le lancement de travaux pour le développement d'un référentiel d'acteurs historiques. La réflexion menée sur les apports possibles du web sémantique à l'élaboration d'un tel référentiel a permis de fixer les orientations du futur outil de production ; celui-ci devrait être collaboratif, contributif et inscrit dans l'écosystème du web de données ouvertes et liées.

Les Archives de France ont par ailleurs participé à cinq des neuf groupes de travail créés par le département des programmes numériques dans le cadre de la feuille de route « Métadonnées culturelles et transition vers le web 3.0 » du ministère de la Culture. Une première action visait à élaborer un vade-mecum opérationnel à destination des producteurs de données avec plusieurs scénarios de mise en place d'identifiants pérennes pour les ressources culturelles. Un autre sujet consistait à sélectionner quelques projets exemplaires d'attribution d'identifiants uniques et pérennes aux auteurs de ressources culturelles. Une expérimentation a été proposée pour le domaine des archives, à partir du référentiel des producteurs territoriaux d'archives de 1800 à nos jours, produit dans le cadre du partenariat entre les Archives de France et l'Association des archivistes français, et de sa réutilisation par les Archives départementales de la Gironde pour bâtir leur référentiel local de producteurs. Cette première expérimentation pourrait aboutir à la diffusion de cette méthode dans le réseau et pour le futur portail national des archives.

Une dernière action, pilotée par les Archives de France, consistait à dresser un état de l'art des modèles permettant de reconstituer la provenance des données sur le web ; l'enjeu pour les Archives de France était de valoriser l'expertise des archives en matière de traçabilité de l'information.

Externalisation

Au 31 décembre 2014, trente-cinq personnes morales bénéficiaient d'un agrément pour la conservation d'archives publiques courantes et intermédiaires (vingt-quatre pour l'archivage papier, dans cinquante-sept sites au total, couvrant de mieux en mieux le territoire national ; huit pour l'archivage numérique ; trois agréments mixtes). Dix-huit arrêtés ministériels ont été pris au cours de l'année 2014, dont trois au bénéfice de sociétés qui n'étaient pas agréées auparavant et cinq pour le renouvellement d'agrément de prestataires de tiers-archivage numérique. Le volume total des opérations d'externalisation recensées dépasse les 500 kml.



Répertoire numérique de la sous-série 4U, Justice de paix 1800-1958 (archives départementales de la Lozère), visé par les Archives de France



Affiche extraite du fonds de l'association « Heures musicales en Périgord », dont le répertoire numérique publié en XML/EAD a été visé par les Archives de France



Photographie issue du fonds Bergeret, acquis par les Archives départementales de la Haute-Saône grâce à l'aide des Archives de France

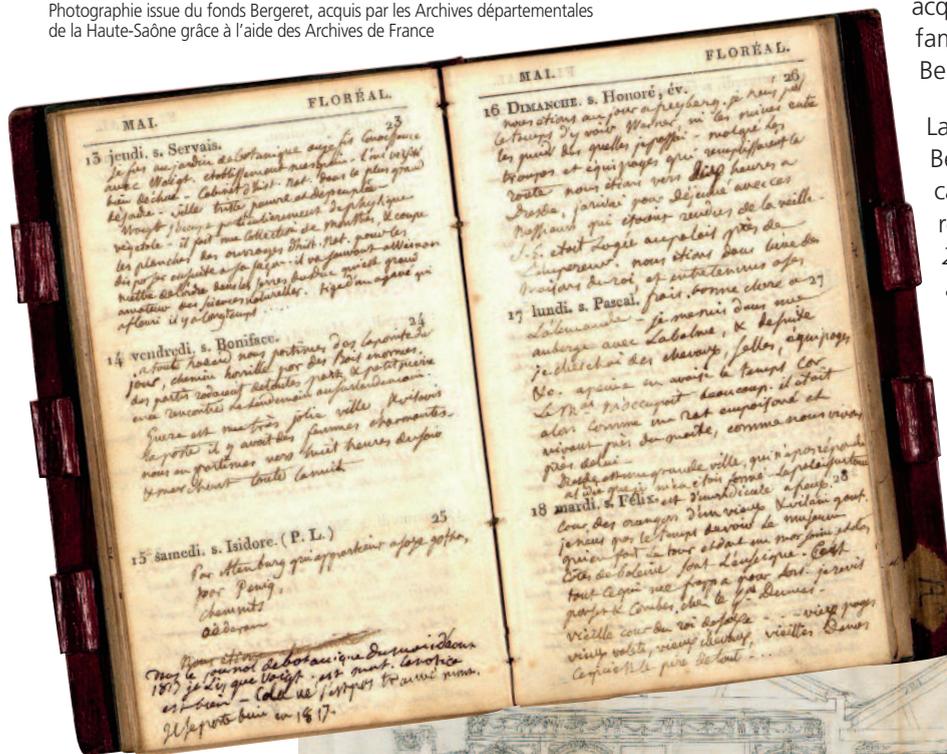
Archives privées

En 2014, la Mission pour les archives privées a aidé quatorze services territoriaux d'Archives à acquérir des archives. Les Archives départementales de Loir-et-Cher ont ainsi pu acquérir une exceptionnelle collection de 30 000 imprimés juridiques de la famille des fermiers généraux de La Porte, grâce à l'aide des Archives de France et du fonds du patrimoine.

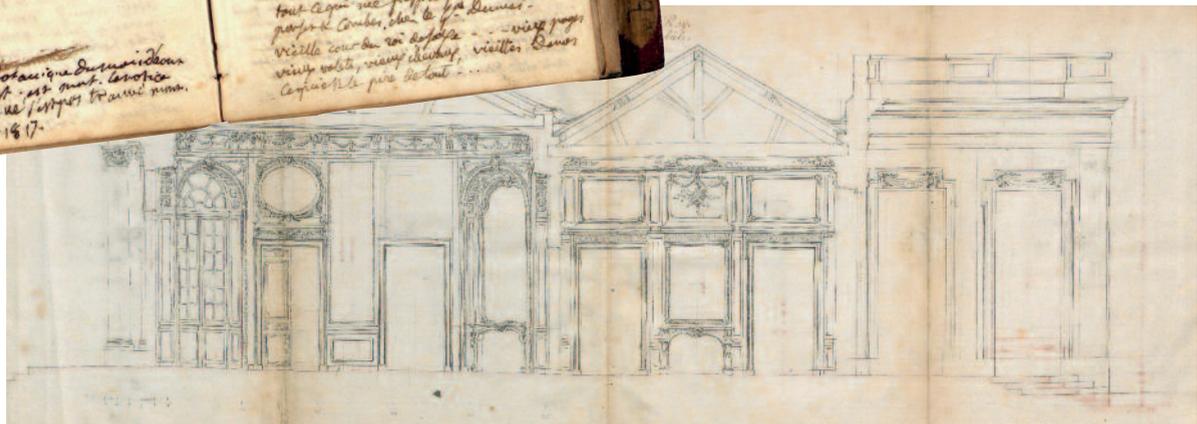
Les Archives départementales de Lot-et-Garonne ont acquis quatorze carnets de mémoires inédits de Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent (1778-1846), naturaliste et géographe français né à Agen.

Les Archives départementales de la Haute-Saône ont acquis 880 plaques photographiques provenant d'une famille de libraires et photographes amateurs, les Bergeret.

La Mission a pu accéder aux archives privées d'André Bettencourt afin de rédiger un petit ouvrage dans le cadre des commémorations sur le rétablissement des relations diplomatiques franco-chinoises : 1964-2014, *France-Chine, 50 ans. André Bettencourt, un acteur de l'établissement des relations diplomatiques*, par Nicole Even, Isabelle Rouge-Ducos et Roseline Salmon, Paris, Fondation Charles-de-Gaulle, décembre 2014, 43 p.



Carnet de mémoire de Jean-Baptiste Bory de Saint Vincent, acquis par les Archives départementales de Lot-et-Garonne grâce à une subvention des Archives de France



Plans à l'encre de Chine avec retombes, tirés par le cabinet de Ange-Jacques Gabriel (1698-1782), représentant le petit château de Choisy, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales



Manuscrit autographe, illustré de 23 grands dessins à la plume et au lavis, signé par H. Berryer, garde-chiourme au bagne de Guyane, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales d'outre-mer

Sceau en navette du frère Rainaldo da Brolio, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales d'outre-mer



Le service interministériel des Archives de France a financé des acquisitions en faveur des trois SCN : pour les Archives nationales d'outre-mer, des dessins et souvenirs de gardiens et surveillants du bagne de Cayenne entre 1873 et 1931. Pour les Archives nationales, des archives concernant la fonction de juge d'armes occupée par la famille d'Hozier de Sérigny ont été acquises, ainsi qu'une matrice de sceau en navette de frère Rainaldo da Brolio du début du XIV^e siècle, provenant de Toscane.

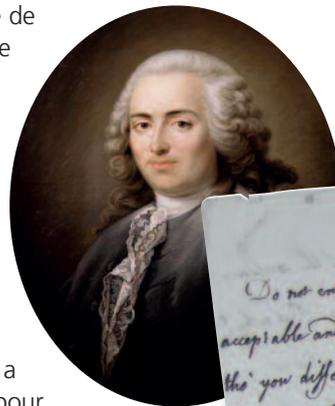
On signalera également un précieux recueil de plans provenant du cabinet de Jacques-Ange Gabriel concernant l'architecture et les aménagements du château de Choisy, vers 1754.



Album de 27 dessins ou aquarelles du bagne de Cayenne par Paul Clémenton, gardien, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales d'outre-mer



Les Archives de France ont entrepris de développer une politique de mécénat, grâce au soutien de la Société des Amis des Archives de France et à la rédaction d'un rapport sur le développement du mécénat dans les archives. Avec l'aide de cette Société, les Archives nationales ont pu acquérir un atlas des cartes et plans des salines de Lorraine et de Franche-Comté, dressé en 1775 sur ordre du fermier général de La Neuville, aux armes de Daniel-Charles Trudaine de Montigny. Les Archives de France ont aussi pu bénéficier d'un mécénat d'entreprise pour l'acquisition des archives Turgot, en recourant aux dispositifs fiscaux des trésors nationaux introduits par la loi Aillagon de 2003. Reconnu œuvre d'intérêt patrimonial majeur le 22 octobre 2014, le fonds Turgot a été acquis par le ministère de la Culture et de la Communication pour un montant de 8,5 M€ grâce à la générosité de la Banque de France.



Extrait de l'atlas des cartes et plans des salines de Lorraine et de Franche-Comté, acquis par les Archives de France pour les Archives nationales

Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781)

*Permettre, Monseigneur, à ce vieux malade
de quatre-vingt-deux ans de crier jusqu'à son
dernier soupir, qu'il vous regarde comme un
très grand homme.*

Billet de Voltaire à Turgot, rédigé après sa disgrâce en 1776, extrait des archives Turgot acquises par les Archives de France grâce au mécénat de la Banque de France

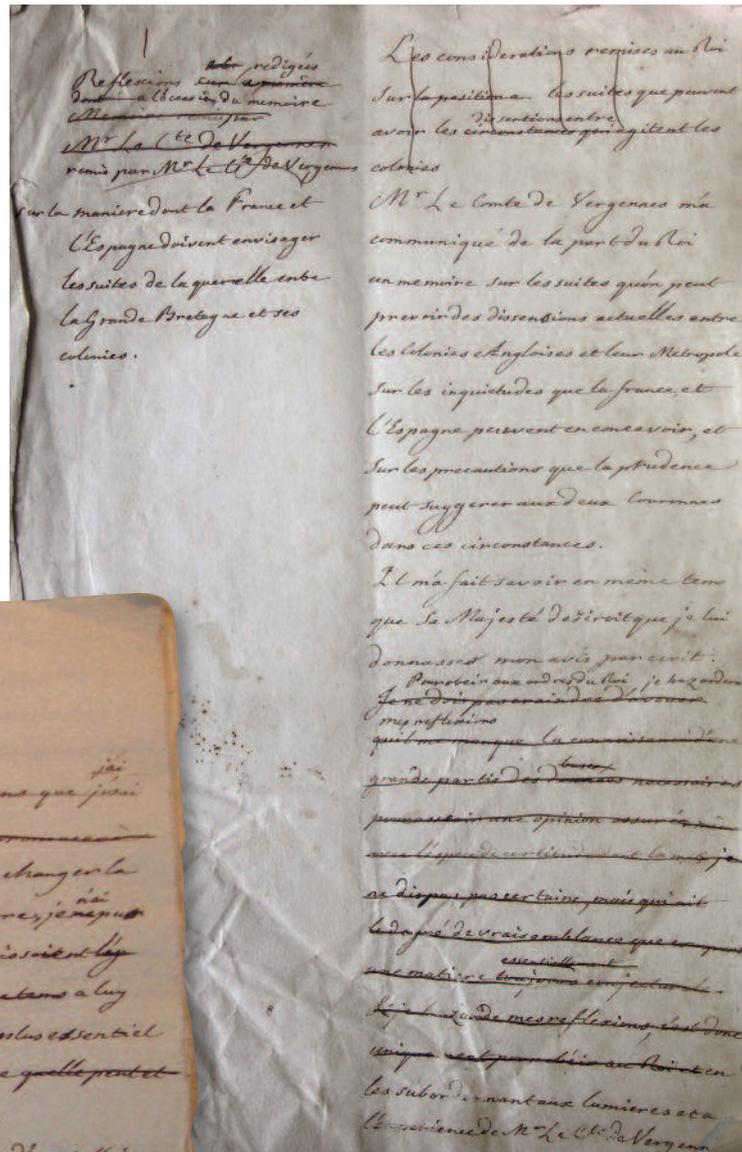
Let. Street Leicester Fields 5 of Aug
Do not entertain the least Suspicion, My Dear Sir, that your Letters were not as
acceptable and agreeable to me; tho' they have been occasioned by a disagreeable Judgment
tho' you differ sometimes in opinion from me. My Friends, to whom I have
(I leave you to fill the blank) and of different
Letters of this
among themselves: All of them allow, that there is a strong Mixture of Errors
Wickedness in them; but some maintain, that the former Ingredients prevail
letter. But on the whole, what Epithet could you give to a Man like this, who
allow, that it is safer to take a Basilisk or a Rattle-Snake into your
to have the least Intercourse with him; and that above all things, it is
dangerous to lay him under Obligations. He now allows, that it is
since he put into the public Papers the most atrocious Articles against
neither I nor any body else ^{near} understand ~~them~~ it. This long Letter, which
after a month's Deliberation, is full of the utmost Malice, Violence,
~~the~~ ~~stroke~~ It is indeed nothing but a Studied Oration or Invective as
think you of this Papage, near the beginning? Le premier son
trouvent des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridiques
bon leurs intérêts des procès. La conviction intérieure admet un au
La sentimens d'un honnête homme. Vous sçavez sur qu
à moments relant

Lettre de David Hume à Turgot, évoquant Rousseau (5 août 1766), extraite des archives Turgot

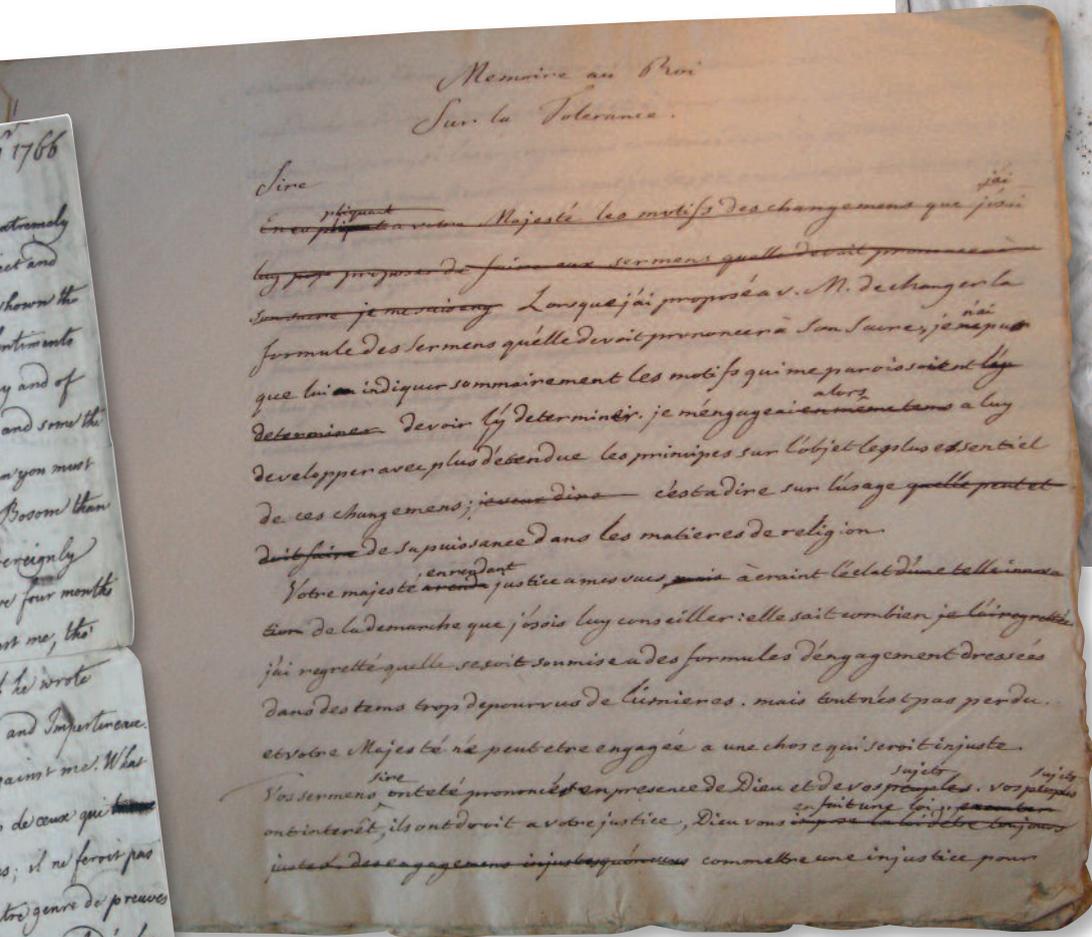
Le contrôle à la circulation des archives a porté sur 278 demandes d'autorisations de sortie du territoire en 2014, 59 licences, 30 demandes d'autorisation de sortie du territoire dont 22 pour des trésors nationaux et 8 pour des biens culturels, et 4 demandes de numérisation avant exportation.

En 2014, la Mission pour les archives privées a procédé à la revendication amiable de 34 lots auprès de 13 marchands, SVV ou particuliers, dont 29 ont été restitués à l'amiable, 5 non restitués ou en cours de restitution, dont un aux Archives de Belgique.

La jurisprudence a reconnu, en 2014, la nature publique de documents de la Présidence du Conseil entre 1940 et 1942 annotés par le maréchal Pétain, sur l'entrevue de Montoire, sur Mers-el-Kébir ou le débarquement en Afrique du Nord. Un contentieux concernant l'entreprise Aristophil, relatif à 313 brouillons des télégrammes du général de Gaulle, a été porté en appel en 2014.



Brouillon autographe de Turgot, « Réflexions sur la manière dont la France et l'Espagne doivent envisager les suites de la querelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies », 1776, extrait des archives Turgot



Brouillon autographe de Turgot, « Mémoire au roi sur la tolérance », 1775, extrait des archives Turgot

Politique des publics

Observatoire des publics

L'année 2014 a vu la clôture de la grande enquête nationale sur les publics débutée en 2013. Après avoir été à la rencontre des lecteurs, des internautes et du public des Journées européennes du patrimoine (JEP) à travers un questionnaire quantitatif (septembre 2013-janvier 2014), les lecteurs et le public des activités culturelles ont été interrogés dans cinq services territoriaux par la société Lordculture (4^e trimestre).

La riche moisson d'information (28 000 réponses analysées, une centaine de services participants) témoigne des changements intervenus depuis l'enquête de 1999 sur les salles de lecture. Au-delà des grandes tendances – lecteur assidu, internaute hyper-connecté, visiteur séduit par une première découverte et prêt à revenir –, les enquêtes mettent en lumière les contrastes des profils et des pratiques et permettent de dégager des attentes, notamment dans le domaine du numérique. Si la généalogie reste majoritaire, plus d'un lecteur et d'un internaute sur dix viennent par curiosité et pour se cultiver : la diversification du public n'apparaît pas comme une lointaine utopie, à condition de rendre plus accessibles les informations.





Colloque international « La Grande Guerre des manuels scolaires » organisé par les Archives départementales de l'Hérault, 4-6 décembre 2014.

En 2014, le réseau des archives départementales et communales a accueilli 1 825 000 visiteurs. Ce chiffre comprend les séances en salle de lecture, le public des activités culturelles et scientifiques ainsi que les scolaires. La progression importante enregistrée par rapport à 2013 (+ 20 %), due aux scolaires et aux visiteurs d'expositions, s'explique essentiellement par le succès du centenaire de la Grande Guerre.

Si l'érosion de la fréquentation des salles de lecture se poursuit dans le réseau territorial avec une diminution des séances en salle et des communications (respectivement de 2 et 9 %, entraînant parfois une contraction des horaires de la salle), les Archives nationales enregistrent au contraire une belle hausse (respectivement 27 et 9 %) avec leur première année de plein exercice à Pierrefitte.

Les pratiques virtuelles continuent leur progression : près de 2,7 milliards de pages ont été consultées sur l'ensemble des sites Internet (+ 12 %) par 18 millions de visiteurs uniques (+ 8 %). Ces chiffres considérables justifient, s'il en était besoin, la création du futur portail Francearchives.fr.

Un public des archives atypique par rapport aux autres publics des patrimoines

Le public des archives est plus masculin, plus âgé et très connecté en ce qui concerne les lecteurs et les internautes, plus populaire pour les visiteurs des JEP et les internautes. À l'instar du public des musées et des monuments, il est familier du patrimoine et des pratiques culturelles, bien plus que la moyenne nationale, sauf pour les internautes. Deux types de publics se dégagent : celui de la recherche et celui des activités culturelles, entre lesquels la porosité est faible. S'y ajoutent deux types de pratique : la pratique virtuelle et la pratique *in situ*, qui se recoupent en partie dans le domaine de la recherche.

L'attente est forte concernant l'accès aux données : l'internaute demande davantage de ressources archivistiques en ligne, le lecteur des instruments de recherche de qualité. Les pratiques collaboratives restent modestes ainsi que la participation aux réseaux sociaux car tous les services n'en possèdent pas et car ces outils sont moins familiers à une génération plus âgée.

Les résultats de l'enquête et les rapports sont disponibles sur le site des Archives de France.

Évolution du mode d'accès aux Archives départementales

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Séances en salle	738 254	661 502	n.c.	586 435	427 670	427 276	366 067	346 182	335 521
Connexions sur le site Internet	5 865 551	22 615 218	n.c.	25 523 291	28 269 697	31 487 000	42 396 465	51 639 754	51 488 397

Évolution du mode d'accès aux Archives municipales

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Séances en salle	135 653	120 233	149 989	97 517	103 185	110 434	100 457	100 980	100 540
Connexions sur le site Internet	n.c.	n.c.	2 286 197	2 220 610	2 203 859	3 661 877	4 033 285	4 016 560	3 668 745

Dérogations

- 2 401 demandes de dérogation
- 24 892 articles sollicités
- 92 % d'accords
- 35 saisines CADA : 20 avis favorables et 15 avis défavorables

Les demandes traitées par le Comité du secret statistique (CSS) de l'INSEE représentent 19 % du total (soit 462 unités, contre 338 en 2013).

En nombre de dossiers traités, les Archives nationales et les Archives départementales ont retrouvé l'équilibre antérieur à 2013 (31 % pour les AD contre 38 % pour les AN). Sur les 12 % restants, en prenant en compte les demandes traitées par le CSS, la plupart des demandes concernent la SNCF (4 %) et des Archives communales et de communautés urbaines (4 %). 74 % des articles demandés relèvent des Archives départementales, contre 20 % des Archives nationales.

Par ailleurs, la tendance à la hausse du nombre de demandes, sensible depuis 2011, se confirme, puisque l'on retrouve un niveau identique à celui de 2008 (2 401 demandes contre 2407). Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du nombre de demandes concernant des documents couverts par le secret statistique (+ 124 dossiers). Une analyse sur le long terme devra vérifier si elle reflète aussi une meilleure mise à disposition, en ligne ou en salle, des instruments de recherche.

En revanche, le nombre d'articles demandés varie peu : si l'on met à part le chiffre de l'année 2013, exceptionnellement haut, le chiffre de l'année 2014 est équivalent, et même légèrement inférieur, à celui des années 2011 et 2012. 448 autorisations ont été accordées aux généalogistes professionnels, contre 134 en 2013.

	Demandes (évolution par rapport à l'année N-1)	Articles (évolution par rapport à l'année N-1)
2008	2 407 (- 16 %)	n.c.
2009	1 537 (- 36 %)	n.c.
2010	1 297 (- 15,6 %)	29 353
2011	1 838 (+ 29,4 %)	25 674 (- 12,5 %)
2012	1 905 (+ 3,6 %)	25 673 (=)
2013	1 930 (+ 1,3 %)	42 178 (+ 64,2 %)
2014	2 401 (+ 5,9 %)	24 892 (- 47 %)



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
6 OCT. 2014 / 3 AVRIL 2015
LA GRANDE GUERRE EN CREUSE

CAVALLO 1914
GRAND
Exposition
Archives municipale



À l'arrière comme au front
LES ISÉROIS DANS LA GRANDE GUERRE

EXPOSITION AU **MUSÉE DAUPHINOIS**
En partenariat avec les ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE
À PARTIR DU 21 MARS 2014 www.musee-dauphinois.fr

expo

14 18
L'AUTRE FRONT
les femmes de Gironde au temps de la Grande Guerre

14 NOV 2014
1^{er} MARS 2015

11195 COEUR BALOGNE-STUTTENBERG
2000 BORDOISE
AU LUNDI AU VENDREDI 10h - 17h
SÉRIÉS LIBRÉ ET GRATUITE
TEL. 05 56 14 14 00
ARCHIVES.GIRONDE.FR

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ARMÉE TERRE ET MER

LOIN DU FRONT... UN FRONT INTÉRIEUR
Les Deux-Séviens dans la Grande Guerre

EXPOSITION DU 21 SEPTEMBRE AU 28 NOVEMBRE 2014
ENTRÉE LIBRE

MAILLONS ET SOUVENIRS
de la Grande Guerre

CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

RETROUVEZ LE WEB DOCUMENTAIRE DE L'EXPOSITION
14-18.cotesdarmorc.fr

EXPOSITION
SAINT-BRIEUC 19 SEPT 2014 > 31 MARS 2015

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR

LES CÔTES-DU-NORD DANS LA GRANDE GUERRE
1914-1918

FONDS ET COLLECT

18
isère

EXPOSITION PRÉSENTÉE PAR
LE CAHRA ET LE SERVICE
DES ARCHIVES MUNICIPALES
20 SEPT 19 OCT 2014

14 18

DU FRONT VERS LA CORRÈZE

19 14 18
la Grande Guerre vécue par les Aulnaysiens

Activités culturelles et scientifiques

Sans conteste, les activités culturelles et scientifiques de l'année 2014 ont été dominées par le centenaire de la Grande Guerre, même dans des services qui n'avaient pas organisé de manifestations depuis longtemps. Ces activités mettent en œuvre des partenariats de plus en plus variés, faisant appel notamment à la création artistique – théâtre, danse, art contemporain – pour proposer d'autres accès au public.

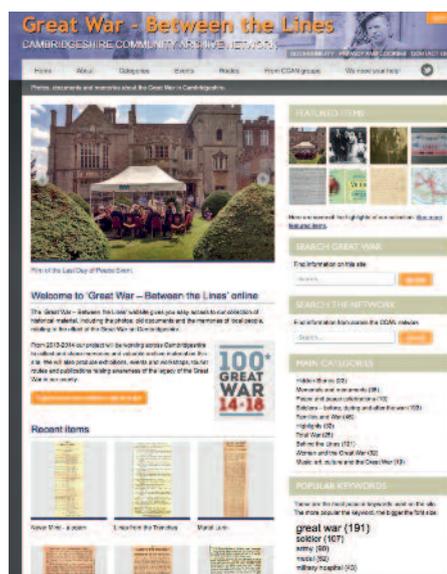


La Grande Guerre

« Le centenaire 14-18 a été un énorme catalyseur » (Champigny-sur-Marne) : il a permis aux services de jouer un rôle « de référence pour l'histoire du département » et d'« acteur culturel avec un programme d'actions labellisé [par la Mission du Centenaire] » (Saône-et-Loire). Les initiatives ont été innombrables : expositions bien sûr (« Août 14. Tous en guerre ! » et « Jaurès » aux Archives nationales, « 14-18. L'Arrière » en Ille-et-Vilaine avec 30 000 visiteurs), mais aussi sites Internet dédiés, spectacles, webdocumentaire (Côtes-d'Armor), colloques internationaux (Archives de France/Marne, Hérault), jeux (Morbihan, Yvelines). Notons les réalisations transfrontalières des régions du Nord, telles que les expositions trilingues dans le cadre du projet européen « Great War between the Lines » ou le site Internet www.greatwar1418.eu (avec la Belgique et l'Angleterre), ainsi que la mise en place d'outils collaboratifs (transcription sur Wikisource : Saône-et-Loire, « Wiki de la Grande Guerre » : Yvelines).



www.14-18.cotesdarmor.fr



www.greatwar1418.eu

Les expositions

L'organisation d'expositions reste l'activité la plus plébiscitée par les services et celle qui fait venir la majorité du public (80 % en Archives départementales). Elle s'accompagne fréquemment d'activités connexes et de publications, ainsi que, de plus en plus, de réalisations numériques. En dehors de la Grande Guerre, ont été célébrées d'autres commémorations, telles que le bicentenaire de la Campagne de France (Aisne, Aube/ Marne) et le 70^e anniversaire de la Libération (Calvados).

Les expositions itinérantes constituent un moyen aisé d'irriguer le territoire départemental et même au-delà : l'exposition bilingue « L'endroit le plus convenable ; l'établissement de Louisbourg et de l'île Royale en 1713 » a accueilli 105 000 personnes au Canada (Charente-Maritime).

Les autres activités culturelles

Cette année encore, les autres activités culturelles ont connu un grand dynamisme, suscitant des collaborations renouvelées. Les Journées européennes du patrimoine restent un moyen privilégié pour ouvrir ses portes au grand public. Aux côtés d'un socle solide d'activités toujours prisées – visites guidées du service, conférences et ateliers thématiques –, les spectacles (lectures d'archives, concert, théâtre) et les projections de films permettent de toucher un public plus large.

Certains services s'intègrent dans des dispositifs de leur collectivité (« Vendredis du sport » à Brest) ou participent à l'animation du patrimoine (Allier). Le numérique tient une place encore timide dans les activités (Toulouse : atelier de contribution à Wikipédia). Des services ont été sollicités dans le cadre de tournage de films (Seine-et-Marne, Bordeaux) et d'émissions (Alpes-Maritimes), et animent une chronique radiophonique régulière (Orne, Rennes).

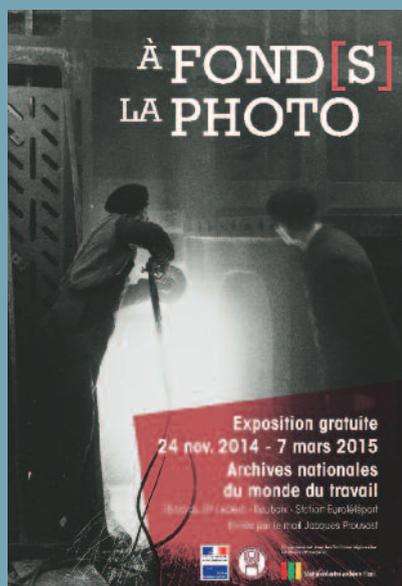
On remarque que le public spécifique est davantage pris en compte (13 % du public total à Lyon), ce qui conduit les services à s'associer à des structures extérieures pour monter des projets adaptés, *in situ* ou hors les murs : ateliers pour malades à l'hôpital et pour détenus (Côtes-d'Armor), visite guidée d'exposition pour personnes handicapées (Sarthe), séances avec des étrangers primo-arrivants et des élèves en difficulté (Hauts-de-Seine). S'y ajoutent les actions menées depuis longtemps dans les maisons de retraite et de quartier.

Les activités scientifiques et de recherche

Le réseau des archives est traditionnellement impliqué de façon active dans les activités scientifiques et de recherche. Les Rendez-Vous de l'histoire de Blois (9-12 octobre), auxquels les Archives de France étaient présentes, sont un moment privilégié pour mettre en valeur cet aspect essentiel des services, par le biais de publications, conférences, spectacle, projection de film.

Les services sont présents dans le milieu universitaire (cours, jurys, groupes de recherche, laboratoires d'excellence). Les sociétés savantes, généalogiques et historiques sont des partenaires précieux, avec lesquels se nouent des projets de numérisation (Gironde) et l'organisation de congrès (Martinique). Colloques et journées d'études, du local à l'international, participent au rayonnement scientifique des archives.

Les 20 ans des ANMT



2014 a été une année particulièrement faste en expositions aux Archives nationales du monde du travail.

Après « Au fil des archives, le travail c'est tout un monde ! », à l'occasion du vingtième anniversaire de leur installation dans l'ancienne filature Motte-Bossut, les ANMT ont proposé « Vies de cheval », célébrant le cheval, partenaire de l'homme dans de nombreux métiers, puis « À fond[s] la photo », qui faisait revivre 130 ans de vie au travail et en dehors du travail. À savourer désormais à travers les très belles publications faites à cette occasion.



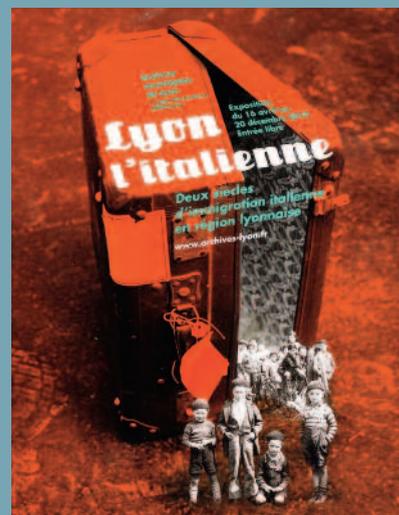
MyBalade dans le Vexin

Les Archives départementales du Val-d'Oise se sont investies en 2014 dans un projet d'application mobile de valorisation du patrimoine du Vexin français (MyBalade) avec la rédaction et l'harmonisation de plus de 1 000 fiches descriptives, l'identification de 1 434 illustrations, l'aide à la rédaction et à l'illustration de circuits de randonnées et de bulles immersives sur le territoire. Prévu pour ouvrir en 2015, ce projet innovant bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Région Île-de-France, et est porté en transversalité avec plusieurs directions du conseil général ainsi qu'avec le parc naturel régional.



Si le projet s'est avéré compliqué à porter du fait des multiples participants au projet, il a permis de poser des bases de réflexion pour les années à venir en terme de gestion matérielle et intellectuelle (notamment des droits photographiques), de description et de numérisation des collections iconographiques du Conseil général.

Lyon à l'heure italienne



L'exposition « Lyon l'italienne. Deux siècles d'immigration italienne en région lyonnaise » (12 000 visiteurs) a été l'occasion de développer un programme d'actions culturelles d'une étonnante richesse, avec des offres « hors les murs ». Ainsi, outre les visites guidées, les ateliers, les 11 conférences, les 4 spectacles et les 4 projections de films, le public a pu suivre des balades urbaines avec les musées Gadagne, rencontrer des artisans d'art d'origine italienne (mosaïstes, sculpteurs, staffeurs) et profiter de parcours-découvertes autour de la mosaïque avec la Fondation Fourvière.

Cette programmation a été le fruit d'une démarche participative qui a réuni les associations « italiennes » de Lyon, des centres d'archives de l'agglomération, des associations et des institutions à vocation culturelle.



Politique éditoriale

En 2014, 372 publications ont été répertoriées (172 provenant de 70 services d'archives départementales et 200 issues de 107 services municipaux), soit une hausse de 35 % par rapport à 2013.

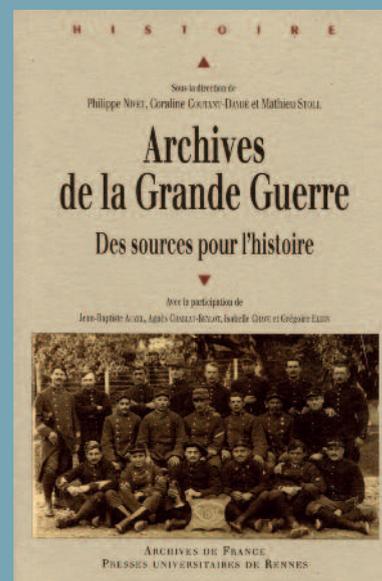
À n'en pas douter, le centenaire de la Grande Guerre contribue à ce dynamisme éditorial : 77 publications des Archives départementales, deux des Archives nationales et 81 des Archives municipales lui sont consacrées, répondant à la légitime attente du public. Le sujet est principalement traité dans des catalogues d'exposition, mais on notera avec intérêt la parution de plusieurs guides des sources et autres fiches d'aide à la recherche. Certains ouvrages peuvent être salués pour leur qualité éditoriale ou l'originalité de leur approche, par exemple *Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin*, ouvrage bilingue réalisé conjointement par les Archives du Haut-Rhin et celles du Bade-Wurtemberg, ou *Plantes de Poilus. La fleur et le fusil en 14-18*, point de vue botanique sur la guerre, publié avec la collaboration des Archives d'Indre-et-Loire.

De manière générale, les Archives départementales continuent à publier de nombreux catalogues d'exposition (44, soit 26 % du total), même si l'on compte aussi cette année 34 ouvrages scientifiques non corrélés à une exposition, qu'il s'agisse de synthèses historiques ou de mises en lumières de fonds prestigieux (entrent dans cette catégorie les instruments de recherche, rares mais alors publiés avec soin comme *Les grandes familles de la Dombes : le chartrier des Romans-Ferrari, XV^e-XIX^e siècles*, par les Archives de l'Ain). Les Archives municipales ont, quant à elles, produit d'abondantes brochures, courtes publications souvent très ancrées dans le territoire urbain (histoire d'un quartier, noms de rues, etc.). On relève également de nombreux articles dans le magazine de la ville, qui offrent aux citoyens un regard historique sur leur lieu de vie et donnent une visibilité au service.

Les publications électroniques montent en puissance, puisque 97 réalisations ont fait l'objet d'une diffusion mixte et 30 ne sont disponibles qu'en ligne, contre 12 en 2013. Les documents à destination des publics scolaires se prêtent particulièrement à ce type de diffusion (12 dossiers pédagogiques en ligne pour 25 réalisés par les Archives départementales).

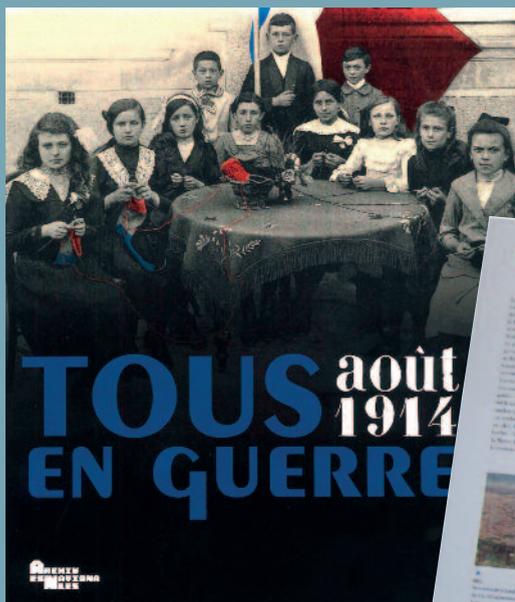
Les publications du réseau des Archives restent majoritairement gratuites (60 %), ce qui s'explique notamment par le fait que peu de services font appel à un prestataire extérieur (7,5 %).

Archives de la Grande Guerre, coédition Archives de France/Presses universitaires de Rennes



Dans le souci de mettre les sources au cœur du centenaire de la Grande Guerre, le Service interministériel des Archives de France a publié en octobre 2014 un ouvrage destiné à tout public intéressé par la première guerre mondiale. Plus qu'un guide des sources, il s'agit d'un guide de recherche, qui, pour chaque thème, dresse un bilan historique et historiographique et propose au lecteur un accompagnement dans les fonds d'archives de la période. Le projet a réuni quatre-vingts auteurs, archivistes et universitaires spécialistes de la période, notamment Annette Becker, Philippe Nivet ou Nicolas Beaupré. *Archives de la Grande Guerre* constitue, cent ans après le conflit, une aide au public pour accéder à l'incroyable richesse des fonds conservés dans les services d'archives.





Tous en guerre, Archives nationales

Pour accompagner leur exposition consacrée à l'entrée en guerre et à la « mobilisation civile », les Archives nationales ont publié en septembre 2014 le catalogue *Août 14. Tous en guerre !*

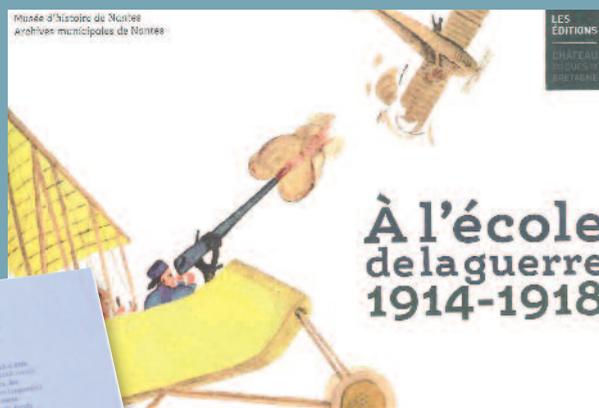
Après une introduction d'Annette Becker et trois essais historiques traitant des aspects administratifs, économiques et militaires du début de la guerre, l'ouvrage présente 400 documents et œuvres provenant des Archives nationales et de plus de trente prêteurs extérieurs, ainsi que la liste des films projetés et des extraits des textes lus dans l'exposition. On y trouve également une chronologie illustrée des

36 premiers jours de la guerre, qui se déploie sur six pages. Au format d'un beau livre, ce catalogue est en outre illustré de reproductions d'affiches, de photographies et de cartes qui aident à comprendre la mobilisation de la France dans ces premiers mois de guerre.



À l'école de la guerre 1914-1918, Archives municipales de Nantes

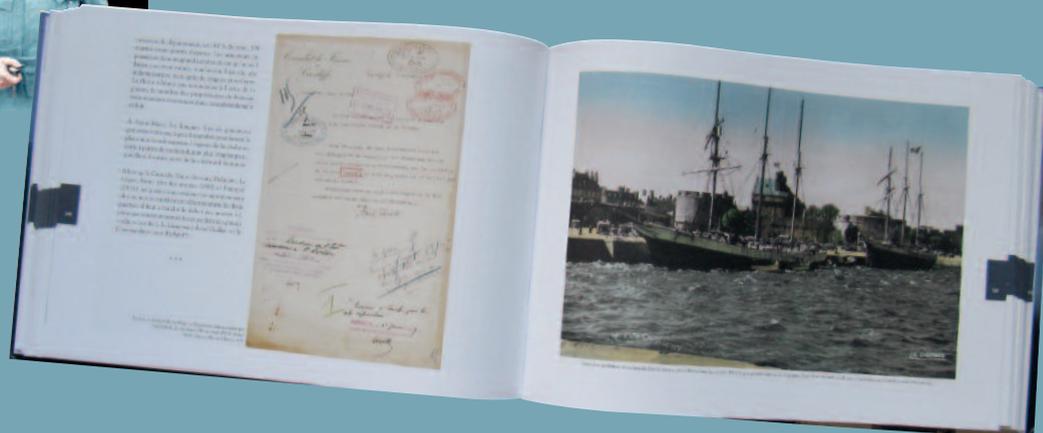
C'est par le prisme des enfants que les Archives municipales de Nantes ont décidé d'aborder la Grande Guerre. Publié aux éditions du Château des Ducs de Bretagne à l'occasion de l'exposition « À l'école de la guerre. 1914-1918 », l'ouvrage met en lumière le regard porté par les écoliers sur la guerre, à travers de nombreux dessins, dont certains aquarellés et de belle qualité, et autres devoirs d'élèves. Le livre, d'un format agréable et imprimé sur un beau papier, s'appuie largement sur les deux cent quinze rapports des directeurs d'écoles de Nantes, formidable témoignage sur la vie des enfants et le rôle de l'école pendant le conflit.





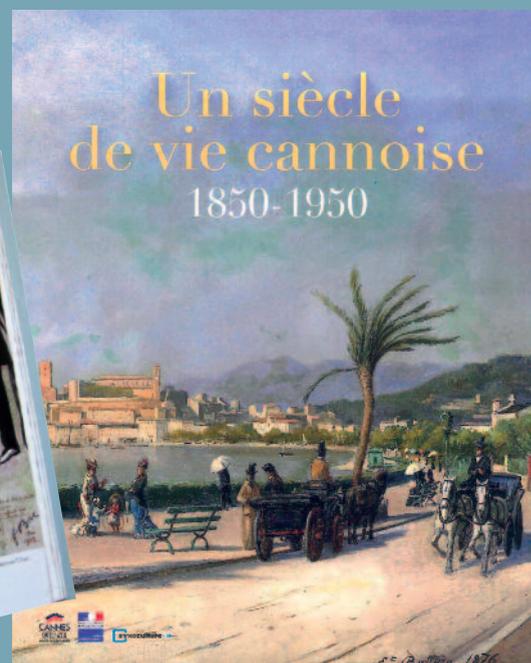
Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Ce volumineux ouvrage collectif, publié conjointement par les Archives départementales et la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine, offre au lecteur des destins individuels marqués par la première guerre mondiale. Aux articles qui évoquent le contexte militaire, économique et social répondent des portraits d'habitants du département, du soldat à la religieuse, en passant par le marin de commerce, la cultivatrice ou l'instituteur, dont le quotidien a été bouleversé par le conflit. La monographie met en valeur des archives inédites, notamment de nombreux documents privés, qu'ils soient conservés aux Archives départementales ou en collection particulière.



Un siècle de vie cannoise, Archives municipales de Cannes

Les Archives municipales de Cannes ont publié en 2014 un ouvrage retraçant cent ans de mutations de la ville, du Second Empire et l'arrivée du chemin de fer au développement du tourisme consécutif à la guerre 39-45. Fruit de la collaboration du service d'archives – qui s'illustre régulièrement par ses initiatives en matière d'action culturelle – avec des historiens professionnels ou amateurs, c'est une belle synthèse de 400 pages sur l'histoire de la station balnéaire qui est offerte aux lecteurs.



Offre pédagogique

L'offre en direction des scolaires fait l'objet d'attentions toutes particulières de la part des services : en 2014, elle s'est montrée une fois encore riche et de grande qualité. Au total, elle a touché 300 000 scolaires dans le réseau territorial (soit + 34 %) et 10 000 aux Archives nationales, depuis la maternelle jusqu'à l'université (mentionnons des actions ciblées pour attirer les étudiants : *serious game* dans les Yvelines ; parcours « Enquêtes d'archives » dans le Morbihan ; bourses).

Comme pour les adultes, la Grande Guerre a suscité beaucoup de propositions, dont le succès a parfois dépassé les attentes (Nord) : spectacles (Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire), échange de mémoire avec une autre ville (Marseille), parcours croisé (Seine-Saint-Denis/Archives nationales/Archives diplomatiques), sans compter la foison de dossiers pédagogiques et d'expositions sur place et itinérantes. L'offre numérique s'est mise au diapason de la commémoration : expositions virtuelles, documents, espace numérique de travail (Pas-de-Calais). À l'attention des professeurs, formation, ressources pédagogiques en ligne et forum (Marne) ont été mis en place.

Des dispositifs plus larges ont été également utilisés : opération nationale « Les portes du temps » (Espéyran), programmes d'actions éducatives (Loire-Atlantique), concours nationaux (Concours de la Résistance) et locaux (Calvados). Les élèves en difficulté ont été pris en compte dans certains services : jeunes sous mesure de justice (Marseille) et en décrochage scolaire (Martinique), sourds (Seine-Maritime) : atelier en langue des signes).



Activité estivale « Vendredis du sport », organisée par les Archives municipales de Brest



Archives municipales de Couëron



Atelier pédagogique, Archives départementales du Val-de-Marne

Partez sur les traces d'un Poilu haut-pyrénéen

Dans le cadre de M@gistère, dispositif de formation continue tutorée et interactive pour les enseignants du premier degré, l'atelier Parcours de Poilus propose une méthodologie pour lancer les élèves sur les pas de Poilus haut-pyrénéens. Transformant les élèves en véritables petits chercheurs, l'atelier offre de multiples pistes d'exploitation des données collectées, grâce par exemple à une frise chronologique associée à une géolocalisation. Le module repose sur trois heures de formation à distance et trois heures de formation en présence.



Une collaboration réussie, tant pour les représentants de l'Éducation nationale que pour l'équipe des Archives départementales !



Numérisation et mise en ligne

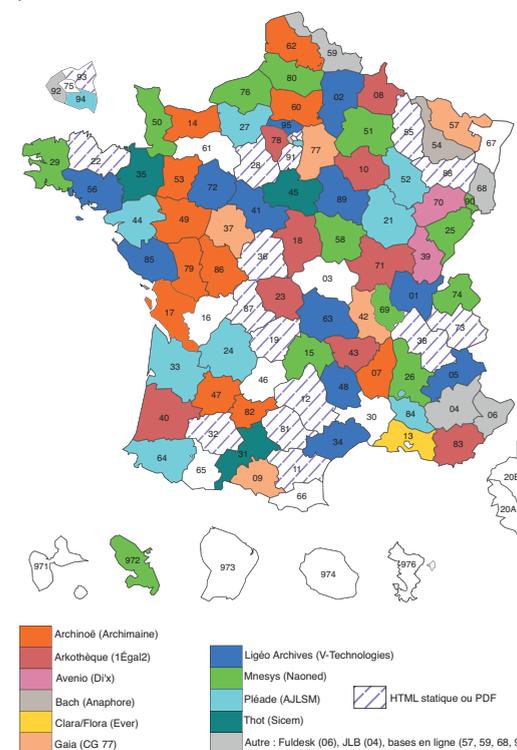
Informatisation des services d'archives

L'informatisation du réseau s'est poursuivie en 2014. Dans les Archives départementales, quelques changements de logiciels pour les fonctions de gestion (Rhône, Corrèze, Calvados, Savoie) confirment l'évolution, déjà observée, d'une partie des services vers une seconde vague de systèmes d'information. Globalement, les conditions d'informatisation se stabilisent : la couverture des fonctions archivistiques tend à s'achever, y compris pour la diffusion en ligne des instruments de recherche et des documents numérisés (Ariège, Gard en cours).

L'équipement des Archives (inter)communales reste plus contrasté, en raison de l'hétérogénéité des moyens alloués, mais aussi parce que de tels projets sont une lourde charge pour les équipes. L'informatisation progresse néanmoins, avec un fort engagement dans la création de sites Internet. Dans les Archives (inter)communales et régionales, les logiciels utilisés se diversifient (Ligéo, Mnesys), même si Avenio continue à prédominer. Les centres de gestion de la fonction publique territoriale commencent à s'orienter vers des logiciels métier (Atom dans l'Ain).

Les services accompagnent le développement des fonctionnalités des logiciels, encourageant la prise en charge de nouveaux besoins : on peut notamment citer de nouveaux formats d'exports de données et une ouverture vers le web sémantique pour Arkhéia, l'interfaçage en cours de Gaia avec l'archivage électronique, une nouvelle version de Mnesys et l'enrichissement de Ligéo Archives.

Logiciels utilisés en 2014 dans les Archives départementales pour la publication sur Internet des instruments de recherche électroniques





La collecte d'Espeyran

En 2012, le service interministériel des Archives de France lançait l'opération du dépôt de l'ensemble des masters encore présents dans les Archives départementales dans un seul lieu dédié à la conservation de microfilms, le Centre national du microfilm et de la numérisation. Le marché de transport et de conditionnement de microfilms s'est déroulé pendant 2 ans, de juin 2013 à fin mai 2015.

Cinquante-trois services d'archives départementales ont participé au marché. Six transports ont été nécessaires pour récupérer 3 680 000 mètres de microfilms qui ont pu être conditionnés en 20 839 galettes. Parmi les cinquante-trois services, dix-huit ont également déposés 42 929 CD-R et dix-neuf disques durs, soit environ 52 To, anticipant ainsi le dépôt des images numériques au CNMN et la conservation de ces images sur bandes LTO. Aujourd'hui, le CNMN est riche de 10 millions de mètres de microfilms et de 132 To d'images numériques.

Politique de microfilmage et de numérisation

Budget des collectivités

Les investissements des conseils généraux, de 3,9 M€, se sont poursuivis en 2014 aux très hauts niveaux de 2012-2013 (3,4 M€ et 3,6 M€). La numérisation des registres matricules pour la commémoration de 1914-1918 a connu en 2014 sa dernière année de plein régime, ce qui explique aussi cette continuité. Le budget moyen de numérisation d'un service se maintient à 42 000 €, soit 15 % environ du budget total d'un service. 11 services n'ont pas fait de dépenses (13 en 2013), et 8 services y ont consacré plus de 100 000 € (11 en 2014).

Les dépenses de numérisation des Archives (inter)communales connaissent une baisse : 5 700 € en moyenne, contre 6 500 € en 2013. Le réseau reste cependant très mobilisé : 118 services se sont impliqués dans de la numérisation (134 en 2013). Le nombre de services consacrant plus de 10 000 € à la numérisation est stable (20 services en 2014, 17 en 2013), mais les budgets très importants ont été moins nombreux (seules les villes de Toulouse, Moulins et Metz ont dépensé plus de 30 000 €).

Financement de l'État

En 2014, le soutien du ministère de la Culture et de la Communication s'est caractérisé par une priorisation nette en faveur de la numérisation des registres matricules. Le plan national de numérisation s'est adressé exclusivement aux Archives départementales souhaitant traiter ces documents : 26 services ont été soutenus, ainsi que les Archives nationales d'outre-mer, à hauteur de 288 000 €. Les aides aux autres projets ont donc été limitées. Les subventions des DRAC ont néanmoins permis de financer 13 projets communaux et 8 projets départementaux consacrés à d'autres typologies, pour 106 500 €. L'aide totale de l'État aux actions de numérisation du réseau s'est montée à 472 500 €.

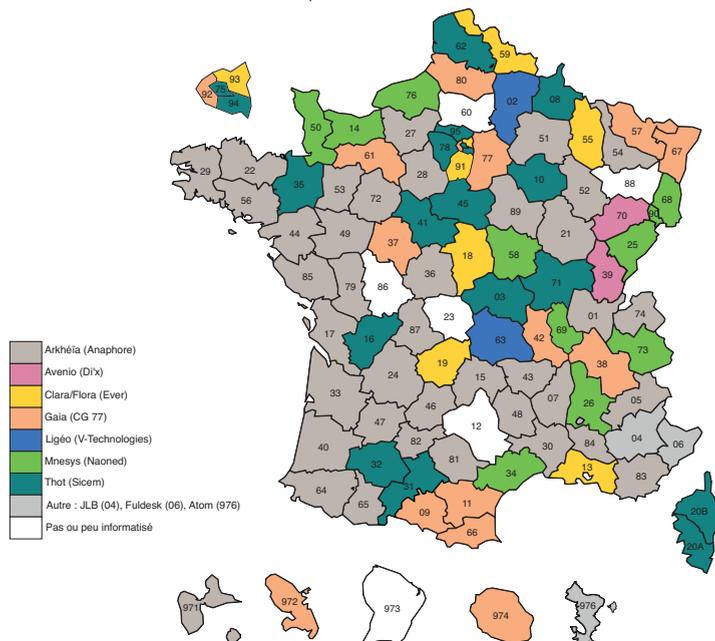
Fonds numérisés

L'année 2014 a vu se concrétiser les efforts combinés des conseils généraux et de l'État pour numériser et mettre en ligne les 18 000 registres matricules concernant les neuf millions de soldats de la Grande Guerre : le taux de numérisation des matricules est passé entre 2012 et 2014 de 30 à 95 % de couverture du territoire national.

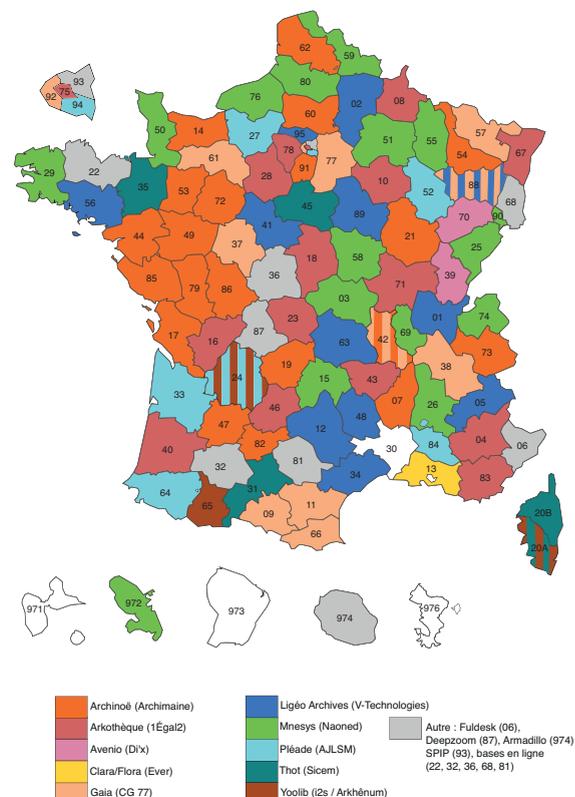
En parallèle de cette opération, on a continué d'observer dans les départements une diversification des sources numérisées : les programmes portant sur l'Enregistrement et la presse locale, mais aussi sur les fonds anciens et privés s'intensifient. Il en est de même dans

les communes, même si les registres de délibérations et les fonds des services de presse et de communication prédominent. Les fonds en rapport avec la Grande Guerre ont été partout privilégiés (Livre d'or de l'Aveyron, notes d'instituteurs de la Haute-Marne, monument aux morts numérique de Nice...).

Progiciels utilisés en 2014 par les Archives départementales pour la production d'instruments de recherche électronique



Logiciels utilisés en 2014 par les Archives départementales pour la consultation sur Internet des fonds numérisés

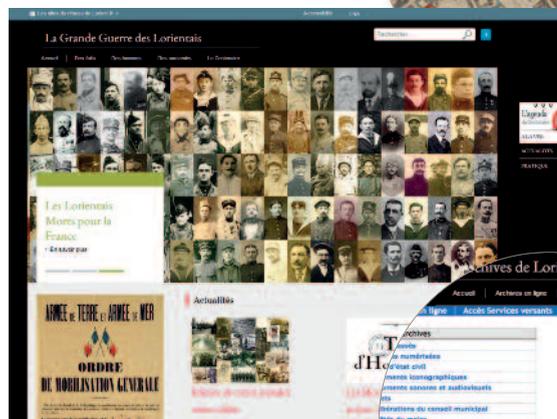


Répartition des principaux logiciels métiers dans les Archives municipales en 2014 (pour 455 réponses)





plans.le64.fr



http://archives.lorient.fr/accueil/



gard.fr/au-quotidien/se-cultiver-lire-et-visiter/archives-departementales.html

Sites Internet et diffusion de ressources numérisées

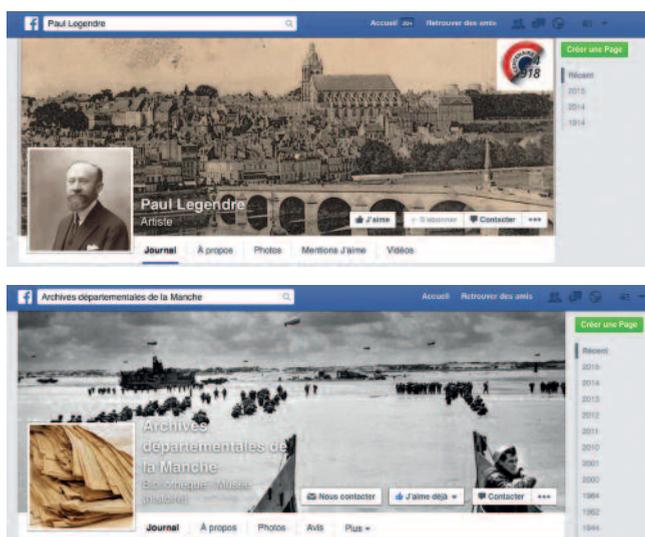
Une nouvelle fois, les services publics d'archives ont démontré leur capacité à être présents sur la toile, par le biais d'une offre qui évolue en quantité et en qualité. Douze services départementaux d'archives ont inauguré leur site Internet (Ariège) ou procédé à une refonte importante. Certaines nouveautés témoignent d'une réflexion approfondie sur la relation avec le public « virtuel » : graphisme et ergonomie retravaillés (Ardennes, Meuse), recherche à facettes et numérisation à la demande (Hautes-Alpes), renforcement des services collaboratifs (Haute-Loire, Oise, Loire-Atlantique), cartes interactives (Loiret), espaces dédiés aux producteurs d'archives (Morbihan, Doubs), accès géographique aux ressources (Pyrénées-Atlantiques).

On dénombre également douze nouveaux sites pour les archives municipales – signalons notamment ceux de Saint-Étienne, Lille, Armentières, Sélestat, La Roche-sur-Yon ou Belfort, remarquables par leur ergonomie et la richesse de leurs ressources en ligne –, et de nombreuses pages augmentées et améliorées ; soit au total 247 services d'archives municipales présents en ligne sur les 460 rapports reçus. En ce qui concerne les Archives régionales, saluons l'arrivée en ligne de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui propose désormais sur le site du conseil régional une présentation du service et la description des fonds conservés.

Les commémorations de la Grande Guerre ont incité de nombreux services, départementaux comme municipaux, à mettre en ligne des instruments de recherche et des fonds d'archives liés au conflit (registres matricules, correspondances, affiches, livre d'or), ainsi que des expositions ou des dossiers pédagogiques, voire des portails complets proposant des ressources variées et une interaction avec les internautes : signalons, parmi d'autres, le Maine-et-Loire, le Tarn, les Vosges, ou les villes de Lorient et de Brive-la-Gaillarde.

La présence sur les réseaux sociaux s'accroît : 28 services d'archives départementales disposent d'un compte Facebook, Twitter ou Pinterest (contre 16 en 2013), comme 56 services d'archives municipales. 13 services départementaux et 18 municipaux partagent des contenus via des sites dédiés tels que Wikimedia, Flickr ou Dailymotion, souvent en vue de développer des pratiques collaboratives : identification de photographies, transcription participative. Notons que plusieurs pages Facebook ont servi de support à la publication de sources concernant la Première Guerre mondiale, par exemple le Bulletin des communes de Seine-et-Marne, le journal de Paul Legendre (Loir-et-Cher) ou le « Journal des Trois Fleurs » (Armentières).

Les statistiques de fréquentation, même si leur exploitation doit être faite avec prudence, confirment l'intérêt des internautes pour les archives, en dépit d'un léger tassement des chiffres, qui peut, paradoxalement, s'expliquer par une amélioration de l'indexation et des conditions de recherche en ligne. La mise en ligne de nouveaux fonds et de nouvelles fonctionnalités est toujours saluée par une hausse de la fréquentation. En 2014, plus de 57 millions de connexions ont été enregistrées et 2,7 milliards de pages vues, tous services confondus.



<http://archives.cg08.fr>



L'enquête sur les sites Internet d'archives

Parmi l'ensemble des services patrimoniaux, les services d'Archives ont été les premiers à s'emparer de l'objet « Internet » et à l'exploiter, à tel point que nul ne conçoit aujourd'hui un service d'archives sans vitrine en ligne. Il était temps, près de quinze ans après l'apparition de ce continent numérique (plus de 350 millions de documents en ligne en 2014), d'en dresser un bilan. C'est pourquoi les Archives de France ont lancé, au printemps 2014, une enquête sur les sites Internet d'Archives départementales. Cette démarche, confiée au cabinet Implissio, prestataire privé spécialisé dans l'accompagnement des projets numériques culturels, visait à mieux connaître les sites et leurs fonctionnalités, et à analyser aussi leurs qualités et leurs défauts. Elle cherchait à identifier les sites les plus performants, afin d'offrir à tout service désireux de refondre ou d'améliorer son site des solutions concrètes.

Un comité de pilotage, constitué par des représentants du réseau, de la Bibliothèque nationale de France et de la Fédération française de généalogie a veillé au bon déroulement de l'opération, qui s'est divisée en deux volets. Le premier a été une analyse individuelle de chacun des cent sites Internet, au moyen d'une grille élaborée de concert avec les Archives de France. Le résultat attendu était un tableau d'ensemble, réparti en plusieurs thèmes : stratégie générale du site, navigation et ergonomie, accès aux ressources archivistiques, services aux internautes et pratiques collaboratives. Le second volet portait sur les conditions matérielles de réalisation d'un site Internet (organisation, financement, animation...) : pour cette deuxième partie, le prestataire a procédé à des entretiens téléphoniques avec les responsables de dix sites Internet choisis en fonction de leurs qualités. Les résultats seront diffusés dans le courant de l'année 2015, et ils devraient offrir un outil performant d'analyse et de conseil pour l'ensemble du réseau.



RÉGION
LE DÉPARTEMENT

ARCHIVES DÉPAR

Bâtiments d'archives et conservation préventive



Les bâtiments d'archives en 2014

En décembre 2014 est paru le vade-mecum *La sûreté du patrimoine archivistique*, rédigé pour les Archives de France par la mission « Sûreté-sécurité » du ministère de la Culture et de la Communication (Y. Brun, avec la collaboration de F. Saïe-Belaïsch, F. Banat-Berger, G. Étienne, M.-D. Parchas et I. Rouge-Ducos). Cette publication sous forme papier, disponible aussi sur le site des Archives de France, développe et complète les textes existants concernant la sûreté des documents et la prévention des vols dans les services d'archives. Elle a été réalisée avec l'aide des directeurs du réseau des

Archives, qui, par des visites et des échanges, ont permis de l'illustrer – au propre et au figuré. Elle se veut un outil pragmatique destiné à tout professionnel, à adapter en fonction de la réalité du terrain, tant pour les services d'Archives départementales que pour les services d'Archives municipales.





Les Archives municipales de Riom (Puy-de-Dôme)

La construction d'un bâtiment neuf pour un service d'archives municipales témoigne de l'intérêt de cette ville de 18 000 habitants pour ses archives et mérite d'être soulignée et encouragée. Ce service conservera également les documents de Riom communauté. La salle de lecture, de plus de 80 m², permettra d'accueillir des groupes scolaires.

Ce projet, d'une surface utile de 626 m², a été esquissé en 2011 et achevé en 2014 pour un coût d'1,3 M€ HT. L'architecte Marcillon Thuillier a été spécialement attentif aux questions d'efficacité énergétique et a conçu un bâtiment inerte et bien isolé.



Les Archives départementales du Var à Draguignan

Les archives départementales sont intégrées dans un vaste pôle culturel regroupant une médiathèque, un conservatoire de musique et un auditorium de 300 places. L'architecte Jean-Pascal Clément a conçu différents volumes recouverts de toitures végétalisées et reliés par des patios. Le système de double peau en verre autour des magasins a été imaginé pour régulariser les échanges thermiques et celui de la récupération des eaux de pluie pour arroser les toitures végétalisées.

Quelques chiffres : 4 700 m² sur trois niveaux pour les archives ; capacité de 14,7 kml ; 12 magasins ; une salle de lecture de 353 m² ; coût des travaux : 12,7 M€ HT.



Les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Ce bâtiment peut être rangé dans la catégorie des « coffres précieux de la mémoire ». En effet, les architectes ont dessiné un édifice qui ne laisse pas indifférent, dans une succession de bâtiments tertiaires plus classiques. Construit en hauteur, sur une parcelle étroite longeant les voies SNCF, il affiche clairement ses différentes fonctions et surtout celle de conservation, grâce à sa façade protectrice dorée évoquant, d'après ses concepteurs, la reliure des livres anciens.

Quelques chiffres : capacité de conservation de 71 kml dans 50 magasins ; auditorium de 120 places ; salle de lecture de 600 m². Surface hors œuvre nette : 18 500 m² ; coût des travaux : 29,7 M€ HT ; coût de l'opération : 46 M€ TTC.

Les Archives départementales

L'année 2014 a vu l'inauguration de plusieurs bâtiments d'envergure : dans le Gard, dans la Marne avec l'annexe de Reims, dans le Rhône, dans le Nord pour les nouveaux magasins. Ces inaugurations marquent l'achèvement d'un long processus : en effet, entre la décision de construire et l'ouverture au public du service dans ses nouveaux espaces, il n'est pas rare qu'une décennie s'écoule. Ce qui prouve la nécessité d'anticiper la réflexion avant la saturation réelle des magasins.

Des chantiers en cours en Meurthe-et-Moselle avec l'importante réhabilitation d'une ancienne école normale, dans le Var (voir l'encart ci-contre), ou en Guadeloupe (double restructuration du bâtiment) préfigurent les inaugurations de demain.

Enfin des travaux plus techniques et limités comme le changement du système d'extinction aux Archives départementales du Val-de-Marne ou celui des installations du traitement climatique aux Archives départementales de l'Aube, témoignent de ce que l'entretien du bâtiment et le renouvellement des équipements sont une nécessité permanente.

Les chiffres nous indiquent que la surface moyenne d'un service d'archives départementales est de plus de 8 000 m² avec une surface de magasin de plus de 5 500 m², soit un peu moins de 70 % de la surface totale du bâtiment. Les magasins ont en moyenne une capacité de 32 kml avec un taux d'occupation de près de 26 kml. Environ 80 % des rayonnages des magasins sont occupés. Il ne s'agit que d'une moyenne et, sur le terrain, plus d'un tiers des services affichent un taux préoccupant de saturation de plus de 90 %, en dépit des nombreuses constructions réalisées.

Les Archives municipales

Avec une surface moyenne de 500 m² et une surface de magasins de plus de 360 m² (71 % de la surface du service), une capacité de 2 kml et une occupation de près de 1,6 kml (78 % de la capacité), voilà défini un service d'archives municipales moyen selon les statistiques annuelles.

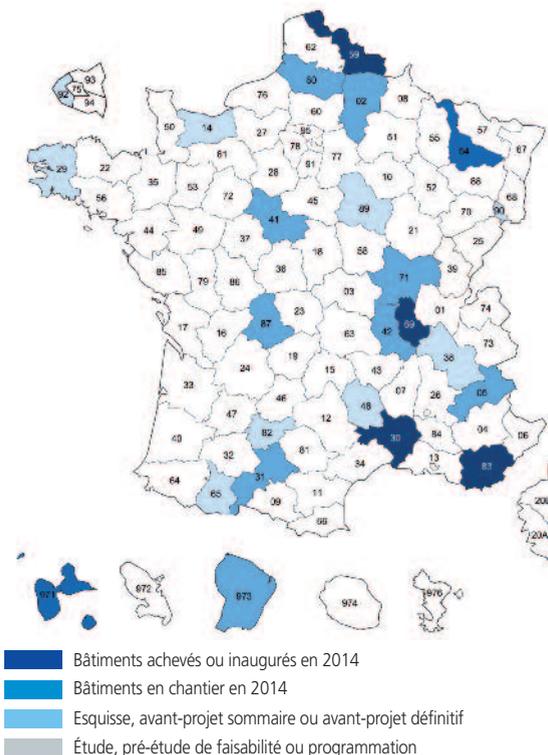
En 2014, les chantiers de réhabilitation, à Bordeaux et à Dunkerque, d'édifices industriels à caractère patrimonial sont des réalisations d'envergure qui témoignent de l'engagement de ces municipalités pour leurs archives, dont l'image sera ainsi renforcée.

Les projets envisagés les années précédentes à Sevrans (aménagement) et à Riomsur (construction) ont été concrétisés en 2014.

Le suivi des projets aux Archives de France en 2014

En 2014, tout l'éventail des étapes du suivi de projets variés a été déployé : pour des municipalités avec des études de programmes pour Beausoleil (à proximité de Monaco), Wissembourg, Chartres, pour la communauté d'agglomération de Seine-Eure, pour les départements de Saône-et-Loire et de l'Aisne. Des jurys ou des commissions techniques pour le Loir-et-Cher, la Haute-Vienne, les Hautes-Alpes, l'Aisne et la Saône-et-Loire constituent des étapes plus avancées dans le processus menant vers la réalisation de ces projets.

Pour les municipalités, l'option de réhabilitation de bâtiments existants – de typologies diverses – se confirme, tandis qu'en département les choix demeurent plus variés : bâtiment neuf, extension sur place, annexe.



Bâtiment des Archives départementales de la Guadeloupe



Magasins des Archives départementales de Maine-et-Loire



Restauration d'un document aux Archives départementales de l'Hérault

Conservation préventive

Sécurité et sûreté dans les services

Le classement ETARE continue sa progression : 3 services d'Archives départementales de plus qu'en 2013, soit un total de 26 services (27 %) ; 15 services d'Archives municipales de plus, soit 29 services (6 %). Les exercices réglementaires d'évacuation annuelle sont en légère hausse (56 % des AD, +3 % ; 24 % des AM, +1 %), sauf pour les Archives régionales, dont la progression est importante : 35 % des services, +13 %).

Le nombre de sinistres a malheureusement augmenté, Archives régionales mises à part. Il est donc primordial de travailler sur les plans de sauvegarde et d'urgence pour diminuer les risques et être prêt à réagir avec efficacité.

	Archives départementales	Archives municipales	Archives régionales	TOTAL
2011	15	49	1	65
2012	23	41	3	67
2013	24	28	3	55
2014	27	57	3	86

Nombre de sinistres dans les services d'Archives, 2011-2014

Les vols déclarés ont augmenté : 5 en AD et 4 en AM, alors qu'il n'y en avait eu que 2 au total en 2013. On ne saurait trop recommander de mettre en pratique les conseils du guide *La sûreté du patrimoine archivistique* (Paris, 2014, 99 p.).

Les risques sanitaires

En ce qui concerne les risques sanitaires liés à la présence de poussière, de moisissures ou d'amiante, les Archives départementales ont eu une activité supérieure à celle de 2013, qui permet de retrouver les chiffres de 2012. 80 % des Archives départementales ont mené des actions de dépoussiérage, 41 % des Archives municipales (29 % en 2013), 17 % des Archives régionales. On préconisera sur ce point la lecture de la note « Prise en charge de la préservation des entrées ou comment éviter les risques présents et à venir », publiée par les Archives de France en 2014.

La conservation en chiffres

La conservation en 2014	Archives départementales (99)	Archives municipales (460)	Archives régionales (23)
Nombre d'ateliers	61	14,50	0
Nombre d'agents formés à la conservation préventive	908	443	34
Désinfection (ml)	1 498	n.c.	
Reliures en interne	5 339	n.c.	
Reliures en externe	3 666	n.c.	
Feuillets en interne	67 423	n.c.	
Feuillets en externe	198 729	n.c.	
Sceaux restaurés en interne	202	n.c.	
Sceaux restaurés en externe	31 490	n.c.	
Opérations de restauration (nombre d'unités)	144 072	29 929	n.c.
Budget total en 2014 externalisé (€)	4 073 096	1 719 941	956

Par rapport à 2013, certaines activités de conservation sont en forte augmentation :

- les reliures faites en interne sont passées de 1 992 à 5 339 ;
- les feuillets traités en interne de 1 992 à 67 423 ;

En revanche, on constate une baisse des travaux effectués en externe, sauf pour la désinfection, dont les chiffres ont presque triplé. Le budget de restauration est cependant en augmentation pour les Archives départementales (en 2013 : 3 715 527 €) mais la tendance à la baisse s'accroît pour les Archives municipales (en 2013 : 1 738 681 €).



Reliure d'un document aux Archives départementales de Maine-et-Loire

San

I.
Anfälligkeit. Be-
werden und Revi-
sions-Gegenstände.

I.
Hier W
Brandwe
Schaufer

L'action internationale

Coopération culturelle et formation

Coopération internationale

La coopération internationale a d'abord pris la forme de rencontres ponctuelles : réunion du groupe de travail franco-algérien sur les archives dans un « esprit d'ouverture et de coopération » (8-9 avril), accueil à Paris des travaux du comité exécutif du Conseil international des archives (9-11 avril), cours d'archivistique à la faculté d'histoire de Moscou (mai et septembre), participation au comité français du registre Mémoire du monde de l'UNESCO.

En vue de la mise en place d'un projet de mémoire partagée, une mission d'expertise des Archives de France et des Archives nationales d'outre-mer s'est rendue une semaine aux Archives nationales du Sénégal, qui conservent les archives de l'ancienne Afrique occidentale française.

Des visites de collègues étrangers se sont succédé. Au sein du réseau, les Archives départementales de la Vendée, de même que les Archives municipales de Rillieux-la-Pape, ont reçu la visite d'un archiviste du Bénin, tandis que les Archives municipales de Lyon accueillaient des archivistes de la ville de Yokohama (Japon). Deux délégations de Mauritanie et des Émirats arabes unis ont passé chacune une semaine à Paris, ainsi qu'une délégation de représentants du Gouvernement de Hong-Kong. La chaîne de télévision publique japonaise NHK a fait un tournage sur l'organisation des archives en France : le directeur et des conservateurs ont été interrogés, et des séquences filmées à Paris et à Pierrefitte.



Entretien du directeur chargé des Archives de France sur la chaîne de télévision japonaise NHK



Visite de M. Benoît Van Reeth, directeur des Archives nationales d'outre-mer, au Bénin



Délégation des archivistes de l'État des Émirats arabes unis avec M. Hervé Delmare, adjoint au directeur, chargé des Archives de France



Délégation des archivistes de Mauritanie, avec M. Hervé Lemoine

Rendez-vous européens et internationaux

Les Archives de France ont participé à la célébration du centenaire de la création des Archives du Bénin à Cotonou, à des réunions professionnelles en République tchèque (Prague et Trebon) ainsi qu'à la deuxième conférence annuelle du Conseil international des Archives à Gérone (Espagne). Le directeur s'est rendu en Bulgarie en visite officielle, et a participé à la réunion annuelle des archivistes du Québec. Les Archives de France étaient aussi présentes aux deux réunions du groupe européen sur les Archives à Athènes (Grèce) et Turin (Italie).

Accueil de stagiaires étrangers

Organisée du 18 au 22 novembre 2014 à la Maison des cultures du monde à Paris, avec le département de la formation scientifique et technique (direction générale des Patrimoines), la troisième Conférence internationale supérieure d'archivistique a été ouverte aux pays de la Communauté des États indépendants, aux États baltes et à la Géorgie sur le thème « Les enjeux archivistiques actuels dans un environnement complexe ». Cette conférence bilingue a réuni vingt-trois participants. Tous ont fait part de leur satisfaction vis-à-vis de cette offre, qui correspond aux enjeux contemporains du métier, et leur permet de découvrir le réseau et les méthodes de travail des archives en France. En parallèle, le 64^e stage technique international d'archives (STIA), auquel collaborent nombre d'archivistes du réseau, a reçu trente-deux participants issus de vingt-quatre pays, dont dix-neuf boursiers du Gouvernement français.

Distinctions honorifiques

Deux directeurs d'archives et une historienne ayant contribué au rayonnement des archives françaises (Brésil, États-Unis, Pays-Bas) ont été distingués en 2014 dans l'ordre des Arts et Lettres à titre étranger, au grade de chevalier.



Archives conservées au château de Prague



Bâtiment des Archives nationales de la République tchèque



Action normative

Description archivistique

L'année 2014 a été marquée par la poursuite de la participation des Archives de France aux travaux du groupe d'experts pour la description archivistique (EGAD) au sein du Conseil international des Archives (ICA). Le projet vise à élaborer un modèle conceptuel pour la description archivistique qui articule les quatre normes de description internationales. Il manque en effet un cadre conceptuel global, permettant de former un système complet de description, cohérent et facilement utilisable. La nécessité de s'appuyer sur les technologies du web sémantique constitue un autre enjeu stratégique pour dépasser les limites du fonctionnement en silo des gisements de métadonnées archivistiques, alors même que leurs modes de représentation actuels restent très pauvres.

Archivage électronique

Les services producteurs ainsi que les services publics d'archives recevant les versements d'archives transférés par ces derniers disposent à l'heure actuelle d'un protocole facilitant les échanges de données entre eux : le Standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA) qui, depuis la publication de sa version initiale en 2006, a fait l'objet de deux révisions. Début 2013, les Archives de France ont entamé auprès de l'Afnor une démarche de normalisation du SEDA pour répondre à un besoin de stabilité exprimé par les utilisateurs du standard et d'autres communautés. La démarche a abouti à l'élaboration de la norme AFNOR Z44-022 « Modélisation des Échanges de DONnées pour l'Archivage » - MEDONA, publiée en janvier 2014. La normalisation se poursuit, avec un portage de MEDONA à l'ISO.

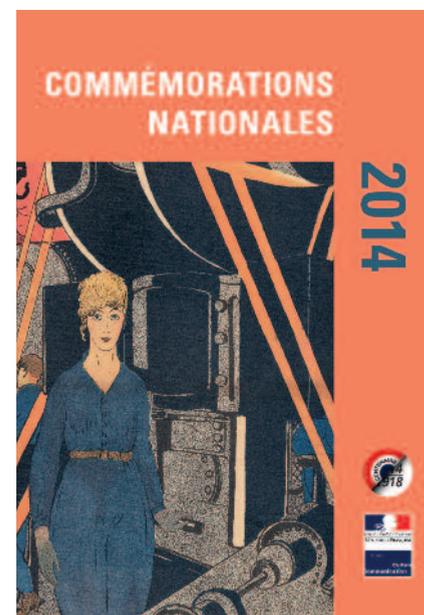


Commémorations nationales

Commémorations nationales en 2014

Le *Recueil* recense, sur proposition du Haut Comité des Commémorations nationales, les cinquantièmes et centièmes des personnalités, des événements marquants, ou encore des œuvres dont la célébration est susceptible d'être soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication.

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, le Haut Comité a choisi de consacrer un chapitre entier du *Recueil* à l'année 1914. Ainsi figurent côte à côte l'assassinat de Jean Jaurès, la bataille de la Marne, le bombardement de la cathédrale de Reims, la mort de Charles Péguy et d'Alain-Fournier au champ d'honneur, mais également la naissance de Marguerite Duras et de Haroun Tazieff. La création de la Caisse des monuments historiques et l'institution de l'impôt sur le revenu y sont aussi évoquées, ainsi que le souvenir de Romain Gary, de Luis Mariano ou de Louis de Funès.



Jean Marot offrant son livre à Anne de Bretagne, reine de France (1477-1514), enluminure de Jean Bourdichon, vers 1508



Christine de Pisan donnant des enseignements à son fils Jean de Castel. Scène tirée des œuvres de Christine de Pisan (1364-1430), enluminure du Maître de l'Épître d'Othéa, 1407-1409



Camille Claudel (1864-1943) travaillant à *Sakountala* dans son atelier, photographie par William Elborne

La forte présence des femmes est à souligner : les reines et impératrices, comme Anne de Bretagne, Joséphine de Beauharnais, sainte Jeanne de Valois, la marquise de Pompadour ; mais aussi la première femme de lettres de l'histoire de France ayant « vécu de sa plume », Christine de Pisan, et, plus près de nous, Marguerite Duras ou Catherine Deneuve.

Le programme des manifestations culturelles a été complété et mis à jour tout au long de l'année sur le site des Archives de France (Commémorations nationales). Depuis 2013, les Commémorations nationales sont présentes sur le fil Twitter @ArchivesFrance, à travers le mot-dièse #Commemo13. En mars 2014, la publication d'une éphéméride est venue compléter le mot-dièse #Commemo14. Un tweet quotidien rappelle les événements célébrés de 1999 à 2014. L'outil Storify est particulièrement adapté à la valorisation du *Recueil*, car il permet de « raconter des histoires » en associant différentes publications faites sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Instagram. Sur les cinq Storify réalisés par les Archives de France, celui consacré aux *Commémorations nationales 2014* a été le plus lu.

Par ailleurs, il est possible de feuilleter le *Recueil* en ligne. Cette application offre de nombreux avantages et permet notamment de télécharger le document, de le partager sur Facebook et Twitter, de zoomer sur les images, ou encore de rechercher dans le document en mode plein texte.

Le soutien qu'apporte la Mission des commémorations est varié : subventions pour les éditions d'actes de colloques (vingt-cinq en 2014), conseils et mise en relation, valorisation par l'intermédiaire des outils Internet décrits ci-dessus. Avec l'aide de l'Association des professeurs de lettres et de la Société des Amis des Archives de France, un cycle de commémorations littéraires a été mis en place, mettant notamment à l'honneur Christine de Pisan et le *Tartuffe*.



L'Aurore, précédant le lever du soleil, peint dans le pavillon de l'Aurore en 1672 par Charles Lebrun (1619-1690), nommé premier peintre du roi en 1664



Préparation des commémorations 2015

Après la publication et la mise en ligne du *Recueil* de 2014, la sélection des événements et des personnages historiques susceptibles d'être labellisés par le ministère de la Culture et de la Communication en 2015 a été engagée. Au nombre des dates d'ores et déjà retenues, citons la fondation de Clairvaux par saint Bernard, la mort de Charles d'Orléans, poète, père de Louis XII, l'avènement de François I^{er}, le décès de Nicolas Poussin, la disparition de Louis XIV, l'ouverture de l'Opéra-Comique, les naissances de Nicéphore Niepce, Eugène Labiche et Roland Barthes, ainsi que la mort de l'architecte Le Corbusier.

En 2014, deux éminents historiens nous ont quittés : Maurice Agulhon, professeur au Collège de France, qui fut un membre fécond et assidu du Haut Comité des célébrations nationales de 1999 à 2007, et Jean Favier, à la tête de ce comité de 2008 à 2013, et qui en fut le président d'honneur jusqu'à sa mort. Un hommage leur sera rendu dans le *Recueil 2015*.



Héraldique des collectivités

La Commission nationale d'héraldique s'est réunie à trois reprises dans le courant de l'année et a dispensé ses conseils à une dizaine de communes, dont trois du département de la Meuse. Parmi celles-ci, le projet d'armoiries de Bazincourt-sur-Saulx a été approuvé à l'unanimité ; il met en pratique les conseils

du *Vade-mecum pour un blason communal* publié en 2014, en s'inspirant des armoiries de Jean Boudet, brisées par un filet ondé d'azur évoquant la Saulx qui traverse la localité et se lit : « De gueules à la fasce engrêlée d'or chargée d'un filet ondé d'azur et accompagnée de trois étoiles d'or ».

Création philatélique

Signalons aussi que la mission a participé aux réunions de la Commission nationale de programmation philatélique, et a soutenu avec succès plusieurs propositions d'émission de timbres.



Nef du Panthéon, dont la première pierre fut posée en 1764

Liste des auteurs

Hervé LEMOINE, conservateur général du patrimoine, directeur, chargé des Archives de France

Henri-Luc CAMPLO, responsable du Centre national du microfilm et de la numérisation

Coraline COUTANT-DAYDÉ, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Hervé DELMARE, administrateur civil, adjoint au directeur, chargé des Archives de France

Sylvie FRENKIEL, attaché d'administration principal, Commémorations nationales

Brigitte GUIGUENO, conservateur en chef du patrimoine, bureau des études et des partenariats scientifiques

Sandrine HEISER, chargé d'études documentaires principal, Commémorations nationales

Philippe HENWOOD, conservateur général du patrimoine, inspection des Patrimoines

Guillaume JEANNENOT, attaché d'administration, délégation à la coordination et au pilotage des services publics d'archives

Jeanne MALLET, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Antoine MEISSONNIER, conservateur du patrimoine, bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Alice MOTTE, conservateur du patrimoine, bureau de l'archivage numérique, des normes et des référentiels

Marie-Dominique PARCHAS, chargé de mission pour les questions de conservation, bureau de l'archivage numérique, des normes et des référentiels

Emmanuel PÉNICAUT, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau des études et des partenariats scientifiques

Marie RANQUET, conservateur du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique

Bruno RICARD, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives

Philippe-Georges RICHARD, conservateur général du patrimoine, délégué aux Commémorations nationales

Aude ROELLY, conservateur en chef du patrimoine, chef du bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Isabelle ROUGE-DUCOS, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission pour les archives privées

France SAÏE-BELAÏSCH, architecte, bureau de l'archivage numérique, des normes et des référentiels

Amable SABLON DU CORAIL, chef du bureau des missions et de la coordination interministérielle

Claire SIBILLE-DE GRIMOÛARD, conservateur général du patrimoine, sous-directeur de la politique archivistique

Sébastien STUDER, conservateur du patrimoine, bureau de l'archivage numérique, des normes et des référentiels

Odile WELFELÉ, conservateur général du patrimoine, chargé de mission pour l'action internationale

Coordination éditoriale : Coraline COUTANT-DAYDÉ, Camille DUCLERT, Emmanuel PÉNICAUT

Conception et réalisation graphique : Delphine BRUNET, agence Noir O Blanc, Saint-Lô

Table des matières

Introduction	p. 3
Chiffres clés 2014	p. 5
PARTIE 1. Le réseau des Archives en France	p. 7
Les services publics d'archives	p. 7
Les moyens en budget et en personnel	p. 8
L'inspection des Patrimoines - spécialités « Archives »	p. 9
PARTIE 2. Enjeux et perspectives d'évolution	p. 11
Politique interministérielle des Archives	p. 11
L'archivage numérique, un projet d'envergure nationale : VITAM	p. 12
Actualité juridique	p. 13
Construction du portail national Francearchives.fr et nouveaux développements pour le portail européen des Archives	p. 14
Le Grand Mémorial et les commémorations de la première guerre mondiale	p. 14
PARTIE 3. Enrichissement et traitement des fonds	p. 17
Contrôle et collecte	p. 17
Archivage numérique et collectivités territoriales	p. 20
Description archivistique	p. 20
Archives privées	p. 22
PARTIE 4. Politique des publics	p. 27
Observatoire des publics	p. 27
Dérogations	p. 29
Activités culturelles et scientifiques	p. 31
Politique éditoriale	p. 34
Offre pédagogique	p. 37
PARTIE 5. Numérisation et mise en ligne	p. 39
Informatisation des services d'archives	p. 39
Politique de microfilmage et de numérisation	p. 40
Sites Internet et diffusion des sources numérisées	p. 42
PARTIE 6. Bâtiments d'archives et conservation préventive	p. 45
Les bâtiments d'archives en 2014	p. 45
Conservation préventive	p. 48
PARTIE 7. L'action internationale	p. 51
Coopération culturelle et formation	p. 51
Action normative	p. 53
PARTIE 8. Les commémorations nationales	p. 55
Commémorations nationales en 2014	p. 55
Préparation des commémorations 2015	p. 57
Héraldique des collectivités	p. 57
Création philatélique	p. 57

Crédits photographiques

Couverture – Espeyran, Centre national du microfilm et de la numérisation © SIAF/F. Carlet-Soulages ; *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre* © Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine ; *Christine de Pisan donnant des enseignements à son fils* © Bibliothèque nationale de France ; *L'homme et l'animal sauvage dans les Pyrénées ariégoises* © Arch. dép. de l'Ariège ; Terrier de la baronnie de Sainte-Maure © Arch. mun. de Sainte-Maure-de-Touraine ; Opération de reliure © Arch. dép. de Maine-et-Loire/C. Pilard ; Bâtiment des arch. dép. du Var © Arch. dép. du Var ; « Les dessins de Cyprien Alfred-Duprat » © Arch. mun. de Bordeaux

p. 2 – Hôtel de Fontenay, siège du Service interministériel des Archives de France © SIAF

p. 3 – M. Hervé Lemoine, directeur, chargé des Archives de France © Arch. nat/M. Roselet

p. 6-7 – Bâtiment des Arch. dép. du Var © Arch. dép. du Var

p. 8 – Séminaire des Archives de France à Roubaix © M. Sabine

p. 10-11 – Présentation du Grand Mémorial au Président de la République © Présidence de la République

p. 13 – Comité de direction VITAM © SIAF/M. Rebours

p. 14 – Site Internet de la Grande Collecte

p. 15 – « Le soldat et la mort dans la Grande Guerre » ; site Internet du Grand Mémorial

p. 16-17 – Archives © Arch. dép. de l'Hérault/C. Cordier

p. 18 – Détail d'un plan des Arch. mun. d'Issoudun © Arch. mun. Issoudun ; Fonds 105J © Arch. dép. de la Haute-Vienne

p. 19 – Magasins des Arch. dép. de Maine-et-Loire © Arch. dép. de Maine-et-Loire/C. Pilard

p. 21 – *Répertoire numérique de la sous-série 4U* © Arch. dép. de la Lozère ; Affiche extraite du fonds Heures musicales en Périgord © Arch. dép. de la Dordogne

p. 22 – Photographie du fonds Bergeret © Arch. dép. de la Haute-Saône ; Carnet de Bory de Saint-Vincent © Arch. dép. du Lot-et-Garonne ; Plans d'Ange-Jacques Gabriel © SIAF

p. 23 – Manuscrit de Berryer © SIAF ; Sceau en navette © SIAF ; Album de Cléménçon © SIAF

p. 24 – Atlas des plans des salines de Franche-Comté © SIAF ; Papiers et archives Turgot © SIAF

p. 26-27 – Exposition « 1814, la C(h)ampagne de Napoléon » © Arch. dép. de l'Aube ; Couverture *Qui sont les publics des Archives ?* © SIAF

p. 28 – Colloque « La Grande Guerre des manuels scolaires » © Arch. dép. de l'Hérault/C. Cordier

p. 30 – « La Grande Guerre en Creuse » © Arch. dép. de la Creuse ; « Cavaillon dans la Grande Guerre » © Arch. mun. de Cavaillon ; « À l'arrière comme au front. Les Isérois dans la Grande Guerre » © Arch. dép. de l'Isère ; « Deuils et souvenirs de la Grande Guerre » © Arch. dép. de la Marne ; « Les Côtes-du-Nord dans la Grande Guerre, 1914-1918 », © Arch. dép. des Côtes-d'Armor ; « 14-18. L'autre front » © Arch. dép. de la Gironde ; « Loin du front... un front intérieur » © Arch. dép. des Deux-Sèvres ; « 14-18, du Front vers la Corrèze » © Arch. dép. de la Corrèze ; « 1914-1918, la Grande Guerre vécue par les Aulnaysiens » © Arch. mun. d'Aulnay-sous-Bois

p. 31 – Logo de la mission du Centenaire © Mission du Centenaire ; Logo du projet européen « Great War – Between the Lines » © Great War – Between the Lines ; sites Internet des Arch. dép. des Côtes-d'Armor et du projet « Great War – Between the Lines »

p. 33 – Affiche et exposition « À fond[s] la photo » © Archives nationales du monde du travail ; Application « Mybalade » © Arch. dép. du Val-d'Oise ; Affiche et exposition « Lyon l'italienne » © Arch. mun. de Lyon/G. Bernasconi

p. 35 – *Archives de la Grande Guerre* © SIAF et PUR ; *Tous en guerre. Août 14* © Arch. nationales ; *À l'école de la guerre 1914-1918* © Arch. mun. de Nantes

p. 36 – *Hommes et femmes d'Ille-et-Vilaine dans la Grande Guerre* © Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine ; *Un siècle de vie cannoise* © Arch. mun. de Cannes

p. 37 – Atelier pédagogique © Arch. dép. du Val-de-Marne ; « Vendredis du sport » © Arch. mun. de Brest ; Arch. mun. de Couëron © Arch. mun. de Couëron ; « Parcours de Poilus » © Arch. dép. des Hautes-Pyrénées

p. 38-39 – Numérisation aux Arch. dép. de la Côte-d'Or © Arch. dép. de la Côte-d'Or

p. 40 – Espeyran, Centre national du microfilm et de la numérisation © SIAF/F. Carlet-Soulages

p. 42 – Sites Internet des Arch. dép. des Pyrénées-Atlantiques, du Gard et des Arch. mun. de Lorient

p. 43 – Pages Facebook des Arch. dép. de Loir-et-Cher et de la Manche ; Site Internet des Arch. dép. des Ardennes

p. 44-45 – Bâtiment des Arch. dép. du Rhône © Arch. du dép. du Rhône et de la métropole de Lyon

p. 45 – Couverture de *La sûreté du patrimoine archivistique* © Ministère de la Culture et de la Communication

p. 46 – Bâtiment des Arch. mun. de Riom © Arch. mun. de Riom ; Bâtiment des Arch. dép. du Var © Arch. dép. du Var ; Bâtiment des Arch. dép. du Rhône © Arch. du dép. du Rhône et de la métropole de Lyon

p. 47 – Bâtiment des Arch. dép. de la Guadeloupe © A. Lebel

p. 48 – Magasins des Arch. dép. de Maine-et-Loire © Arch. dép. de Maine-et-Loire/C. Pilard ; Restauration d'archives © Arch. dép. de l'Hérault

p. 49 – Reliure aux Arch. dép. de Maine-et-Loire © Arch. dép. de Maine-et-Loire/C. Pilard

p. 50-51 – Magasins des Archives régionales de l'État de Trebon © SIAF/O. Welfelé ; H. Lemoine © NHKF

p. 52 – M. Benoît Van Reeth au Bénin © SIAF/O. Welfelé ; Délégation de l'État des Émirats arabes unis avec M. Hervé Delmare © SIAF/O. Welfelé ; Délégation de Mauritanie avec M. Hervé Lemoine © SIAF/O. Welfelé

p. 53 – Détail d'un document conservé aux Archives régionales de l'État de Trebon © SIAF/O. Welfelé ; Clé des archives conservées au château de Prague © SIAF/O. Welfelé ; Archives du château de Prague © SIAF/O. Welfelé ; Archives nationales de la République tchèque © SIAF/O. Welfelé

p. 54-55 – Détail de l'enluminure *Jean Marot offrant son livre à Anne de Bretagne* © Bibliothèque nationale de France

p. 55 – *Commémorations nationales 2014* © SIAF/Mission aux commémorations nationales

p. 56 – *Christine de Pisan donnant des enseignements à son fils* © Bibliothèque nationale de France ; Camille Claudel travaillant à *Sakountala* © Musée Rodin (Paris) ; *L'Aurore précédant le lever du soleil* © Coll. musée de l'Île-de-France, Sceaux/P. Lemaître

p. 57 – Panthéon © Centre des monuments nationaux/ C. Rose ; Blason de Bazincourt-sur-Saulx ; Timbre à l'effigie de Marguerite Duras

des Archives en France · 2014

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES



ISBN : 978-2-911601-64-4



Prix : 10 €